

MONTANA

 Relais de la Poste
 Téléphone (027) 7 27 45
 Dans un cadre nouveau...
 les spécialités
 du grill et de la broche
 SALLE POUR SOCIÉTÉS

Le Confédéré

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

CARROSSERIE

TORSA
 TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
 SIERRE SION VIÈGE

éditorial

L'égalité devant la mort



par
Edouard MORAND

LA ville de Monthey va-t-elle faire école avec son nouveau cimetière dont la conception bouleverse littéralement les usages ?

Rappelons aux non initiés, que ce sera en réalité un parc dans lequel on signalera discrètement les sépulture par des dalles rectangulaires posées horizontalement dans le gazon.

Et des dalles uniformes, s'il vous plaît, ce qui a pour but et aura pour effet de rappeler l'égalité de tous au moment de la mort.

Plus de monuments individuels, plus de jardins particuliers.

La signification religieuse du cimetière sera marquée par une croix, un calvaire et des sculptures posées ci ou là sans que jamais l'individualité passée de tel ou tel défunt ne soit soulignée plus qu'une autre. Monthey est entrée ici dans les vues d'un architecte-paysagiste lausannois, M. Walter Bischoff, et ditons entré avec un certain courage en s'attaquant à des habitudes ancrées dans nos mœurs.

Le pasteur Edouard Diserens qui commente cette innovation dans la « Gazette de Lausanne » intitule son article : « La fin des cimetières-bazars ».

Evidemment ce serait aussi la fin d'une industrie, celle des monuments funéraires, donc un heurt économique redoutable, mais il faut bien reconnaître que si, prises individuellement, beaucoup de ces réalisations témoignent d'un vrai sens artistique (il y a aussi des choses de très mauvais goût), l'alignement et le groupement de tant de productions hétéroclites finit bien par donner l'idée d'un bazar.

Il reste à savoir si le goût du public est, lui, porté davantage vers cette diversité que vers une froide et solennelle uniformité dont on dit que naquit l'ennui.

Cette uniformité pourrait se manifester aussi par l'alignement de croix, de stèles ou d'autres monuments tous identiques, ce serait une question de choix lié à l'idée qu'on se fait de la mort, mais ce serait toujours une uniformité.

ET ici disons que plus la conception de la mort sera chrétienne, plus le signe distinctif sera discret.

Je ne me prononcerais pas là-dessus. Mais à l'égalité ainsi réalisée, il faut bien reconnaître un fondement et une valeur.

Sur cette terre, l'inégalité est inévitable ; parlons de l'inégalité sociale. Car l'homme réussit plus ou moins, socialement, selon le milieu où il est né, selon son travail, son ambition et parfois aussi sa ruse ou sa chance.

Qu'après la mort cette égalité se rétablisse par une sépulture uniforme des corps, c'est dans l'ordre des choses. Plus de riches ou de pauvres, finis les honneurs, la gloire des uns s'est estompée, la médiocrité des autres est oubliée.

Dans cette optique, les cimetières de nos vieux villages de montagne, avec leurs croix toutes semblables me sont toujours apparus comme saisissants de sobriété et de vérité.

De vérité sur la mort qui reconduit chacun de nous à son point de départ et nous réserve un lot commun quelles qu'aient été nos réussites : la poussière.

Et demain peut-être la cendre, lorsque l'incinération sera entrée doucement dans les mœurs. L'urbanisation du monde et le regroupement des hommes en des agglomérations toujours plus denses en favoriseront le développement, ceci par simple sens pratique.

Edouard MORAND.

POLITIQUE CANTONALE

Le postulat radical concernant la concentration des communes (I)

Mercredi dernier a été développé au Grand Conseil le postulat du groupe radical concernant les possibilités de concentration des communes valaisannes. Nous avons dit le succès obtenu par ce postulat, qui a suscité une discussion générale qui sera inscrite au mémorial du parlement cantonal, et qui a été accepté par le Conseil d'Etat. Présenté par M. Jean Vogt, président du groupe, ce postulat a le mérite de solliciter des solutions à un problème posé depuis longtemps dans notre canton, trop riche en petites communes pauvres.

La publication de l'exposé de M. Jean Vogt, que nous commençons ci-dessous, fera toucher du doigt l'urgence et la nécessité d'une concentration qui ne se fera qu'au prix d'une stimulation intense et constante de la part de l'Etat. Elle convaincra d'autre part les « inconditionnels » de l'autonomie communale que celle-ci n'est qu'un mot vide de sens tant que les communes ne disposeront pas, réellement, des moyens de l'exercer. Voici donc le texte intégral du développement du postulat. (Rééd.)

— Les travées de la Haute Assemblée sont occupées par un nombre assez élevé de présidents de communes ou de membres de conseils communaux qui connaissent mieux que personne le problème que nous allons évoquer.

— Par ailleurs, tous les milieux économiques du canton sont représentés au Grand Conseil.

Je n'aurais donc pas à m'étendre trop longuement sur les causes économiques et politiques qui ont engendré une situation préoccupante, pour ne pas rire alarmante, dans la majorité de nos communes.

— Près des 3/4 de la population valaisanne vit dans de petites communes. Le reste est absorbé dans les grands centres, par le phénomène d'urbanisation dont la capitale du canton est l'élément le plus représentatif.

1) Dès lors, faut-il condamner les petites communes pauvres à subsister en état de survie, avec un appareil administratif complet qui fonctionne tant bien que mal, mais plutôt mal que bien ? (intervention Albert Imsand).

2) A-t-on le droit de supprimer ces communes d'un trait de plume et de constituer à tout prix un prolétariat qui dirige son exode vers les centres urbains ?

3) A contrario, la santé politique et économique du pays doit-elle postuler le maintien envers et contre tout de petites collectivités publiques qui, sans aide, seront tôt ou tard appelées à mourir dans le linceul de leur autonomie qui n'existe que sur le papier, tant il est vrai que leur liberté d'action et de développement est conditionné par une véritable mise sous régie des banques.

4) Doit-on multiplier de coûteux investissements dans le domaine des travaux publics, de la santé publique et de l'instruction publique, pour ne citer que les principaux, dans des collectivités qui ne sont plus en mesure de payer leur propre participation à ces investissements d'intérêt général, faute de revenus fiscaux et de crédits dont elles ne pourront d'ailleurs régulariser les annuités, surtout si elles doivent attendre longtemps le versement des subventions de l'Etat.

A la lecture de ce tableau pessimiste naît en chacun de nous un sentiment de solidarité et de justice distributive, mais aussi un sentiment de responsabilité devant l'axiome selon lequel les communes financièrement saines poursuivent leur développement normal et même accéléré, alors que les autres s'enlisent progressivement dans les difficultés jusqu'à l'asphyxie et l'immobilisme. Les communes riches poursuivent leur enrichissement, les communes pauvres accentuent leur appauvrissement.

C'est ici que, à côté des chiffres et des millions intervient un élément démographique et sociologique important.

La tradition valaisanne et les pouvoirs publics cantonaux et fédéraux tentent de favoriser le maintien des populations de montagne et de sauvegarder la petite agriculture en plaine et en montagne. Des subventions sont prévues à cet effet. Le citoyen en tant qu'individu peut donc compter partiellement sur une aide matérielle qui n'est cependant pas suffisante pour lui permettre de participer efficacement à la formation d'une masse fiscale

qui, additionnée à celle de tous ses concitoyens, pourrait apporter à la collectivité communale des ressources suffisantes pour qu'elle demeure autonome en fait et non seulement en droit.

D'autre part, il est constant que les petites communes à faible revenu, encore défavorisées par une situation géographique propre à notre canton montagnard, n'acquerront jamais une assise commerciale et industrielle importante. Elles seront définitivement peuplées d'ouvriers-

paysans ou de petits paysans indépendants qui ne parviendront jamais à la faire sortir du marasme économique et financier. Ces faits sont regrettables, mais nous devons les examiner avec l'œil impassible de celui qui est chargé de faire un constat.

Il existe donc une inégalité criarde entre nos communes, malgré les atténuations toutes relatives qu'apportent à cet état de fait des institutions comme la péréquation financière ou le subventionnement différentiel, pour n'en citer que deux.

Comment faut-il procéder pour sortir de leur torpeur et de leur existence marginale un grand nombre de communes de notre canton ?

Telle est précisément la question que nous posons au Conseil d'Etat en lui demandant de la considérer comme prioritaire et urgente s'il ne veut pas courir le risque d'aggraver le fossé qui, par répercussion, sépare le volume de ses dépenses de celui de ses recettes.

(à suivre)

LE VALAIS ARTISTIQUE

Valais, pays de musées ?

Une accalmie passagère des vernissages d'expositions nous permet d'ouvrir un chapitre nouveau de la vie culturelle et artistique du Valais : le monde des musées. Notre canton n'est certes pas fameux pour ces hauts lieux où sont conservés les trésors d'un passé encore proche. Mais l'on serait surpris d'apprendre par le « Guide des musées suisses » que l'on n'en compte pas moins de quatorze. Qui sont-ils et où se trouvent-ils ?

A TOUT SEIGNEUR, TOUT HONNEUR : LES MUSÉES CANTONAUX.

Sion, la capitale, a le privilège d'abriter les musées cantonaux, qui sont les seuls à être ouverts toute l'année, alors que les autres musées ne livrent leurs trésors qu'en période touristique.

La capitale possède l'unique MUSEE DES BEAUX-ARTS du canton. La collection renferme avant tout des œuvres d'artistes valaisans (Ritz, Dallèves, et les contemporains) et quelques toiles de peintres ayant travaillé chez nous (Vallet, Biéler). La Majorie leur sert de cadre prestigieux, mais peu adéquat. Les salles du château épiscopal accueillent, à longs et irréguliers intervalles, des expositions temporaires (AVA, le Déserteur, rétrospective Monnier).

Ceux qui s'intéressent à l'histoire valaisanne (Préhistoire, période romaine, Moyen Age et vie quotidienne jusqu'à ce siècle) visiteront avec profit les salles renommées du MUSEE DE VALÈRE. La présentation est soignée et répond aux critères modernes de la conception du musée. De plus Valère possède quelques pièces très célèbres : taureau à trois cornes de l'Octodure, écu des Seigneurs de Rarogne.

Le troisième volet du triptyque est constitué par le MUSEE CANTONAL D'HISTOIRE NATURELLE, situé près du collège actuel. Réorganisée en 1966, cette collection comporte des pièces concernant la géologie, la zoologie et la botanique du Valais.

PLACE AUX MUSÉES D'HISTOIRE LOCALE

De modestes locaux accueillent souvenirs locaux qu'un « mordu » a patiemment collectionnés et présente à de rares visiteurs triands de folklore. Monthey Saxon, Isérables, Evolène et Brigue possèdent leur musée où l'on peut découvrir en quelques pages les souvenirs historiques de la région. Une multiplication de cette espèce de micro-musées est cependant plus néfaste qu'enrichissante.

LA NATURE

Champex (jardin botanique) et Salvan (parc zoologique) offrent une sorte de musée vivant, qui plaît au public, qui aime à trouver dans la nature des sites protégés où l'on peut tout à loisir observer plantes ou animaux. C'est le lieu idéal pour leçons de choses d'après nature.

SPÉCIALITÉS LOCALES

Il existe des musées consacrés à un thème bien précis, comme il existe des collectionneurs de pipes, de boîtes d'allumettes ou de porte-clés. A Sierre, le Manoir de Villa abrite un musée de la vigne et du vin, le Musée des tireurs valaisans et des souvenirs de Rainier-Maria Rilke Zermatt possède un musée alpin qui retrace l'épopée des guides célèbres et leurs conquêtes téméraires. Au Grand-Saint-Bernard, les nombreux touristes de passage revivent toute l'histoire de ce haut lieu de l'Histoire : la collection numismatique est particulièrement riche.

LE PLUS IMPORTANT

Le « musée » valaisan le plus important est sans conteste, le TRÉSOR DE L'AB-BAYE DE SAINT-MAURICE, qui renferme l'une des plus prestigieuses collections d'orfèvrerie médiévale d'Europe. Quelques-unes des pièces qui constituent ce trésor comptent parmi les plus fameuses que l'on connaisse de cette période obscure de l'histoire de l'art. Malheureusement où sont les Valaisans qui peuvent se prétendre familiers de ce fabuleux trésor ? Ce rapide tour des musées valaisans n'aurait-il éveillé en vous qu'une vague résolution de les mieux connaître que notre chronique n'aurait pas été inutile.

EXPOSITIONS EN VALAIS :

ANZÈRE : Le groupe « Mouvement ».
 SIERRE, Maison des Jeunes : Aldalisse WETZ.
 SIERRE, Grange au bouc : Mayvonne Voeliray et Jeannette Antille.

Bernard WYDER.

UNE OPINION

Bien sûr, les avis, après les votations cantonales du début de février, sont très nombreux. Nous en avons déjà publié quelques-uns.

Le président central des cafetiers suisses, M. Pierre Moren, de Sion, vient d'analyser la situation dans le journal de la corporation.

Voici ce qu'il écrit :

Avec une participation d'environ 50 %, le peuple valaisan a refusé trois des six objets que lui proposaient le Gouvernement cantonal et la Confédération. Seuls l'augmentation du montant des allocations familiales et l'arrêté sur le sucre ont trouvé grâce devant le souverain.

Il est très difficile d'analyser objectivement les résultats de ce scrutin, si l'on songe qu'en ce qui concerne l'arrêté sur le sucre, le seul district où l'on cultive de la betterave à sucre, le district de Monthey, l'a refusé !

Quant à la loi sur les établissements publics, le principal argument employé par les opposants était, prétendait-on, l'inclusion dans cette loi d'un corps étranger, c'est-à-dire la perception d'une taxe de séjour pour les occupants des hôtels et des chalets.

L'on a également prétendu que cette loi était faite pour protéger les cafetiers-restaurateurs. Que voilà une belle bourde !

Notre association professionnelle a soutenu cette nouvelle loi pour permettre à nos stations de plaine et de montagne de promouvoir un tourisme moderne et de lutter à armes égales avec nos puissants voisins qui se partagent la région des Alpes.

Qui va pâtir aujourd'hui du rejet de cette loi ? Nos cafetiers-restaurateurs ? Pas le moins du monde. Nous revenons purement et simplement à l'ancienne loi qui prévoit déjà la clause du besoin pour les établissements publics. Les taxes et les patentes resteront au statu quo.

Les cafetiers-restaurateurs et leurs épouses pourront continuer à se coucher de bonne heure et nos hôtes étrangers trouveront toujours plus ridicule de devoir quitter nos établissements à l'heure où dans leurs pays l'on sort pour manger.

Le dimanche, les touristes de passage appuieront en vain, entre dix et onze heures, sur les poignées de portes de nos établissements.

Les étudiants et les apprentis, âgés de moins de 18 ans, continueront à transgresser la loi pour avoir le droit de se nourrir.

Les carnatzets pour classes, les caves pour enfants évolués, qui ne payent ni patentes ni taxes, continueront à proliférer pour le plus grand bien de notre population.

En un mot, d'un bout à l'autre de ce canton où l'amour des lois n'est pas la qualité dominante, l'on continuera à tous les échelons à « apprécier » pour ne pas dire à violer une loi dépassée et inapplicable.

Si d'aventure nos hôtes d'un ou de plusieurs jours refusaient de payer la taxe de séjour, que deviendraient l'UVT et les offices de tourisme de nos stations qui ont pour la plupart d'importants engagements financiers ? Il faudrait avoir recours aux caisses cantonales et communales qui sont aussi vides qu'une bouteille de trois décis à l'heure de la fermeture des établissements publics.

Ce ne sont donc pas les cafetiers-restaurateurs qui pâtiront, comme d'aucuns veulent bien le prétendre, du refus de la nouvelle loi sur les établissements publics, mais bien le canton dans son ensemble. Aujourd'hui plus que jamais, tous les secteurs de notre économie sont liés à un même destin et la solidarité d'une chaîne est toujours fonction de son maillon le plus faible. Il serait temps de le comprendre.

auto-secours Service
PERROT DUVAL
 22 30 72 LAUSANNE 2 98 98 SION 9 84 31 Fribourg

CRÉDIT SUISSE
MARTIGNY
 Location de
coffres-forts
 dès Fr. 15.—
 par an

GRIOTTINE
 Liqueur de grande classe
 au jus de fruit
MORAND
 MARTIGNY

programmes de la télévision.

SUISSE

- 16.45 Le Jardin de Romarin
- 17.05 La boîte à surprises
Une émission pour les enfants.
- 18.00 Bulletin de nouvelles
- 18.05 (C) Lemoyne d'Iberville
Huitième épisode.
Alors que le vaisseau « La Tempête » fait route vers la France, Tonin Larue, un marin, tente d'assassiner La Salle. Au cours du procès qui s'ensuit, d'Iberville apprend que le meurtrier ne voulait pas attenter à la vie de La Salle, mais à celle de Radisson, parce que ce dernier est un allié des Anglais. Devant une telle accusation, Radisson nie tout, et le coupable est condamné...
- 18.30 Médium 16
- 18.55 Grains de Sable
Bébé Antoine.
- 19.00 (C) Sébastien
et la Mary-Morgane
Huitième épisode.
- 19.30 (C) Bonsoir
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 (C) Carrefour
- 20.40 (C) Le Ranch « L »
L'Etranger du Désert.
- 21.30 L'opinion
de Denis de Rougemont
- 21.45 Lanternes magiques
- 22.10 La Zingara
Opéra bouffe de Rinaldo de Capua.
- 22.50 Téléjournal
Le tableau du jour

- Une émission de Georgette Elgey et Jacques Anjubault.
Le film, qui couvre la période 1892-1906, comprend 25% de documents d'actualité de l'époque, dont certains ne sont pratiquement pas connus : le couronnement du tsar, le départ des bagnards pour Cayenne, etc. C'est l'Affaire Dreyfus qui domine, politiquement et socialement, la vie française à cette époque ; elle marque un tournant décisif et la redistribution des forces va permettre à la République de se transformer et de s'installer définitivement.
- 21.45 Comme il vous plaira
Variétés.
- 22.35 Et les sons se répondent
Musique d'Orient et d'Occident.
Un film de l'Unesco.
- 23.05 Télénuît

Deuxième chaîne

- 17.30 Institut pédagogique national
- 18.00 Conservatoire national des arts et métiers
Informatique générale.
- 19.00 Actualités régionales ou Court métrage
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) 24 heures sur la II
Littérature américaine et cinéma :
- 20.30 L'Eternel Tourment
Un film de Georges Sidney (en version française).
Cass Timberlane, juge intègre, tombe un jour amoureux fou d'une jeune fille des mauvais quartiers. Il en fait sa femme, mais éprouve quelques difficultés à l'intégrer dans la société locale.
La jeune femme se laisse vite tourner la tête par les mondanités et... par un jeune séducteur.
- 22.25 (C) L'événement des 24 heures
- 22.30 (C) Dim dam dom
- 23.30 (C) 24 heures dernière

FRANCE

Première chaîne

- 10.12 Télévision scolaire
- 12.30 Midi-magazine
- 13.00 Télémidi
- 13.35 Je voudrais savoir
- 14.35 La Valse du Gorille
Un film de Bernard Borderie d'après le roman d'Antoine-L. Dominique.
- 17.00 Télévision scolaire
- 18.30 Le Schmilblic
- 18.50 Dernière heure
- 18.55 Aglaé et Sidonie
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Maurin des Maures
24. L'Évasion.
- 19.40 Les yeux, la voix
- 19.45 Information première
- 20.30 La IIIe République
3. 1893-1906.

SUISSE alémanique

- 17.25 Télévision scolaire
- 18.15 Télévision éducative
- 18.44 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 Les Fiancées de mes Fils
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 La Vie des Insectes
- 20.55 Le Coup de Feu
- 22.20 Téléjournal

programmes de la radio

Lundi 23 février 1970

Premier programme

- 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir-flash.
- 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi.
- 12.50 Cause commune. 13.00 Musicolor.
- 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde.
- 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de seize heures avec La Peau de chagrin. 17.05 Pour les enfants ! 17.15 Tous les jeunes. 18.00 Inf. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 Quand une oreille rencontre une autre oreille... 20.00 Magazine 70. 20.20 Menaces de mort, pièce policière d'André Picot. 21.20 Quand ça balance ! 22.10 Découverte de la littérature et de l'Histoire. 22.30 Informations. 22.35 Sur les scènes du monde. 23.00 La musique contemporaine en Suisse. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme

- 10.00 Œuvres de Johannes Brahms. 10.15 Emission radioscolaire. 10.45 Œuvres de Johannes Brahms. 11.00 Université radiophonique internationale. 11.30 Le souvenir d'Ernest Ansermet. 12.00 Midi-musique. (Production : RSR) 16.00 Kammermusik. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous

les jeunes ! 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Informations. 20.10 Pour les enfants sages ! 20.30 Le souvenir d'Ernest Ansermet. 22.30 Le havre fugitif.

Beromunster

- Informations-flash à 15.00, 16.00 et 23.25.
- 12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Causerie. 14.30 Orchestre récréatif de Beromunster. 15.05 Mélodies. 15.20 « Die Jenischen und ihre Sprache ». 16.05 Thé-concert. 17.00 Chansons populaires. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. 20.00 Concert sur demande. 20.40 Boîte aux lettres. 22.15 Inf. Commentaires. Revue de presse. 22.30 Sérénade pour Paris. 23.30-1.00 Cocktail de minuit.

Mardi 24 février 1970

Premier programme

- 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash.
- 6.00 Bonjour à tous ! Informations. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Miroir-première. 8.00 Informations et revue de presse. 9.05 Bande à part. 10.05 Collections Jeunesse. 11.05 Spécial-neige. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez...

interne. Préfixe. Répare un oubli. 7. Anciens bulletins de vote. 8. Symbote. Sur la côte de Malabar. Est à l'écart du continent. 9. Fournure de l'écu. Se chantent en fin d'année. 10. Adversité.

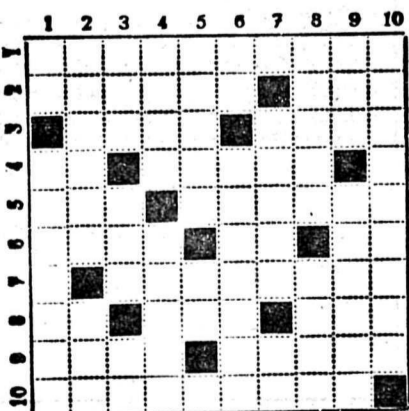
VERTICALEMENT

- 1. Pronom. Réduit à l'esclavage. 2. Qui ne manque pas de goût. Ses grottes sont en Belgique. 3. Fait d'hiver. Faible est celui qui le garde. Ile. 4. Dieu des Grecs. Affluent de l'Amazonie. 5. Entrent dans la composition de l'air. Direction. 6. Temps. Comme certain ver. 7. Sert à faire des chapeaux. Adverbe. 8. La rose en est une. Peu de chose. 9. Donnent du fourrage. Fit le portrait d'Alexandre le Grand. 10. Ebranlements.

SOLUTION DE SAMEDI

- Horizontalement. — 1. Hachischin. — 2. Soucieuse. — 3. Pi. Mil. Roc. — 4. Albe. Ove. — 5. Seaux. Ossa. — 6. Crépu. Or. — 7. Ath. Raton. — 8. Ga. Détendu. — 9. Ecluse. Ces. — 10. Star. Stère.
- Verticalement. — 1. Passages. — 2. Asile. Tact. — 3. Co. Bach. La. — 4. Humeur. Dur. — 5. Ici. Xérés. — 6. Silo. Pâtes. — 7. Ce. Voûte. — 8. Hures. Once. — 9. Iso. Sonder. — 10. Nectar. Usé.

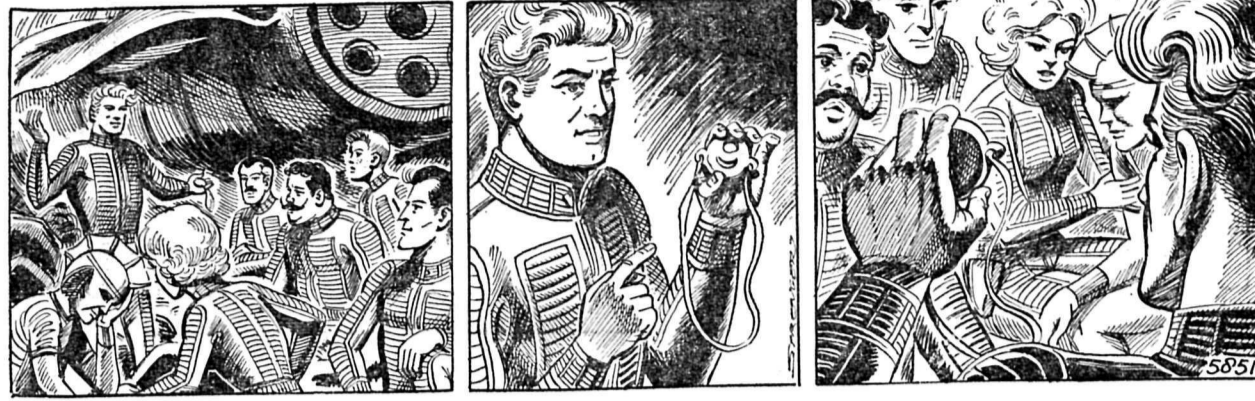
MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1. Elles se logent derrière les meubles
- 2. Branche qui pique. Grande division.
- 3. Ensemble de la superstructure d'un porte-avions. Perçoit les impôts.
- 4. Préfixe. Suivant 5 La mer en est une réserve immense. Arbuste à fleurs blanches.
- 6. Partie

PILOTE TEMPÊTE



A part le jeune Seth Besh qui se frottait encore la tête de temps en temps, ils étaient tous bien sortis de cette catastrophe. Même Pilote Tempête avait surmonté le chagrin causé par la perte de sa chère machine et décidait à présent de ce qu'ils devraient faire dans le proche avenir. Plus que jamais l'équipage attendait de lui des directives, du bon sens. « Mes amis, notre fidèle Aiguille nous a conduit pour ainsi dire jusqu'au seuil du transmetteur de Valeron. Ce petit appareil est la clé

de la porte derrière laquelle nous retrouverons l'époque où nous vivions ». Il montra la singulière boussole qui lui avait été donnée par Val Marlan, le président des Etats unis de Valeron, au cas où il se perdrait dans le temps, ce qui était arrivé d'ailleurs. « Quand nous aurons trouvé l'endroit précis où se trouve le transmetteur, nous serons sauvés », continua-t-il. « Ne perds pas ce machin-là, s'il te plaît, Jacques ! » marmonna Ferdydik mal à l'aise.

MAYERLING

feuilleton

JACQUES MARCIREAU

Editions Baudelaire

42

Les habitants de Budapest, principalement les étudiants, n'avaient plus de raison de protester, car rien, ou presque, n'allait se trouver changé dans les obligations militaires des Hongrois.

A trois heures et demie de l'après-midi la nouvelle était déjà connue à Vienne ; Rodolphe dut en être informé presque en même temps.

Philippe de Cobourg retourne à Vienne

Dans le courant de l'après-midi, Philippe de Cobourg revint de la chasse. Il devait participer au dîner de famille à la Hofburg et n'avait que le temps de retourner à Vienne.

Rodolphe l'accueillit et prit le thé avec lui. Les deux beaux-frères devaient quitter Mayerling ensemble. Rodolphe était de bonne humeur mais hésitait à partir.

Lorsque Philippe lui dit qu'il était temps de se décider, il se déroba :

— Excusez-moi auprès de l'empereur. J'ai pris un refroidissement. Je vais passer la nuit ici. Demain je serai en meilleure forme.

Après le départ de Cobourg, il envoya un télégramme à Stéphanie pour la prévenir qu'il ne rentrerait pas ce soir-là.

Il ne restait plus que Hoyos

Pendant ce temps Hoyos était toujours à la chasse. Marie Vetsera restait confinée dans l'appartement de Rodolphe. Loschek et Bratfisch — les deux serviteurs de confiance de Rodolphe — étaient toujours seuls à connaître sa présence à Mayerling.

A Vienne, la baronne Vetsera, le ministre Taaffe, l'archiduc Charles-Louis, et probablement quelques autres personnes encore, étaient au courant de la fugue de la jeune fille.

Et, autour de l'enceinte de Mayerling, rôdaient deux policiers maugréant contre une mission de confiance qui les contraignait à grelotter en pleine nature.

A son retour de la chasse, le soir, Hoyos dina en tête-à-tête avec Rodolphe. Marie Vetsera était pendant ce temps servie dans l'appartement privé par Loschek.

Les deux hommes se retrouvèrent à sept heures dans la salle de billard. Sur son vêtement d'intérieur le prince portait toujours le foulard de soie du matin.

La conversation roula sur la chasse, puis sur la politique. Rodolphe parla du vote de la loi militaire à Budapest. Il montra les télégrammes de Karolyi.

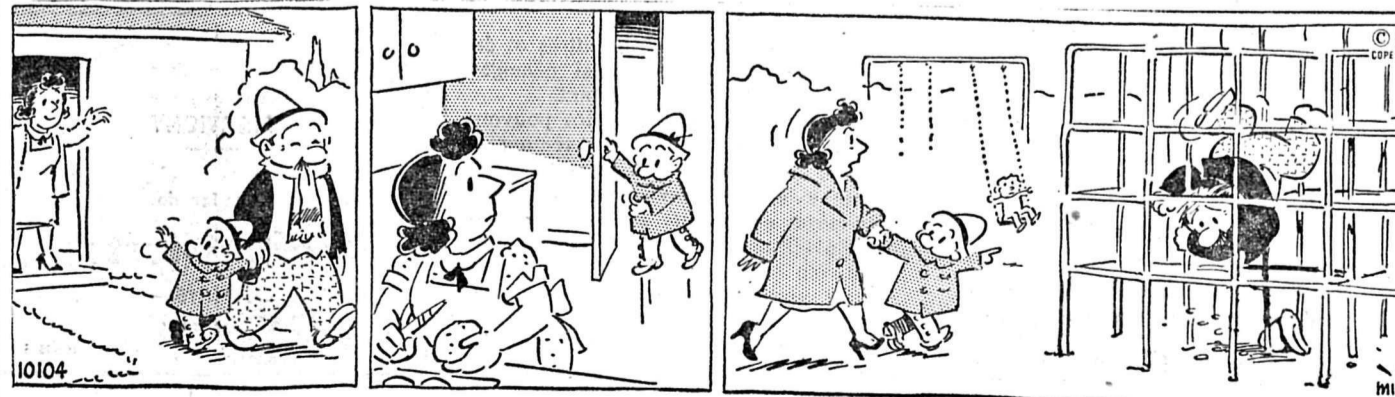
— Et voici sa dernière dépêche, ajouta-t-il. Lui, chef de l'opposition, il m'envoie ses félicitations. Je suppose qu'il regrette de m'avoir compromis en laissant entendre que j'étais de son côté. Bah ! Avec ces nobles hongrois, on ne peut se formaliser de rien...

Hoyos fut surpris d'entendre le prince parler de la sorte. Rodolphe avait l'habitude d'exprimer des opinions catégoriques et d'un ton tranchant. Or il s'exprimait maintenant comme un vieux politicien désabusé et indulgent.

De plus, Hoyos l'avait supposé hostile à la loi militaire, et maintenant qu'elle était votée, il semblait dire le contraire.

Le repas terminé, Hoyos et Rodolphe fumèrent dans la salle de billard, puis les deux amis se souhaitèrent le bonsoir et se séparèrent.

Il était neuf heures du soir, le 29 janvier 1889.





confédéré-sports

FOOTBALL

SION EST AU POINT

Vevey - Sion: 0-4 (0-3)

Jouant dans sa formation standard, Mathez étant remplacé par Zingaro, après le repos, le FC Sion après un quart d'heure de jeu menait très justement par trois buts de Luisier, Valentini et Mathez. Cette supériorité, trop tôt manifestée, n'enleva pourtant pas l'attrait d'une rencontre au cours de laquelle les Veveysans firent mieux que se défendre, gardant le jeu très ouvert et présentant un football de bonne qualité. Les hommes de Blasevic ont eu le tort de vouloir passer balle au pied la défense séduinoise qui ne s'est pas fait faute, par sa routine et son sens du placement, de réduire à néant toutes les velléités des attaquants adverses qui eurent au moins trois occasions « en or » qu'ils ne surent pas exploiter par précipitation et surtout par maladresse. Une certaine retenue des Séduinois en deuxième mi-temps devait permettre aux Vaudois de se montrer plus entreprenants en dominant sporadiquement leur adversaire de ligue su-

périeure. Sans le courageux arrêt de Lipawski à la 69e minute, alors que Michel se trouvait seul devant lui, le but d'honneur mérité eût pu être marqué. Vevey dans cette dernière rencontre de préparation a parfaitement rempli son rôle et doit être félicité de la résistance très valable offerte à l'équipe reine de LNB. Ce qui a le plus frappé, chez les Séduinois, c'est tout d'abord l'excellente forme physique de tous les joueurs et ce qui est très réjouissant le cœur à l'ouvrage de tous sans exception. Ajoutons pour la petite histoire que c'est un éblouissant Valentini qui, dans les dernières minutes de jeu, établissait le score final.

Arbitre: M. Despland, de Lausanne, 800 spectateurs, pelouse du stade de Coppet un peu grasse mais en excellent état.

Amical: Martigny-Fribourg: 1-2

(mi-temps: 1-0)

Buts: 9e: Camatta sur passe de Baud; 68e: Waeber sur coup franc; 78e: Ryff sur renvoi.

Martigny: R. Grand, Piotta, Maag, Brutin, Biaggi, M. Grand, Kaeser, Largey, Baud, Camatta, Fournier. A la 75e minute, Cotturé remplace Piotta.

La récente défaite du Martigny-Sports (à Monthey) aura certainement permis à Norbert Eschmann de constater certaines lacunes au sein de son équipe préférée. En moins d'une semaine, l'entraîneur octodurien se devait donc de trouver un remède à ces défaillances.

Pour cet ultime galop d'entraînement disputé sur le terrain de Port-Valais, Piotta apparut dans les cadres de l'équipe fanion au poste d'arrière latéral droit, le milieu du terrain, en l'absence de Toffol encore blessé, étant tenu par M. Grand et Kaeser. Contre cette formation surprenante au premier tour de Fribourg, Martigny a disputé hier un bon match dans son ensemble et peut donc envisager, avec l'apport précieux de Camatta, qui sauva l'honneur, avec optimisme la reprise du championnat. Lucerne à Martigny et Sion à l'extérieur ne sont pourtant pas adversaires à dédaigner d'emblée...

Sion capitale olympique!

Sion capitale du violon!

Sion rendez-vous des tireurs au petit calibre!

Au mois de juillet prochain, la capitale valaisanne sera peut-être ville olympique.

Elle sera à la veille du Festival Tibor Varga.

Elle organisera aussi, du 10 au 12, et du 17 au 19 juillet, le Tir d'inauguration petit calibre Sion.

Ce tir n'a pas l'officialité d'un tir cantonal. Mais les prix à disposition sont ceux attribués lors d'un tir cantonal.

En effet, les passes art, inauguration, campagne et rachat « Olympiades » seront dotées des prix suivants:

1. 300 francs; 2. 280 francs; 3. 250 francs; 4. 220 francs; 5. 200 francs; 6. 180 francs; 7. 160 francs; 8. 140 francs; 9. 120 francs; 10. 100 francs, ou don d'honneur de valeur pour tous ces prix.

Le prix en espèces: 70 francs. Le dernier prix: 3 francs.

Le motif de la distinction de cette importante manifestation sera représenté par saint Théodule, patron du Valais, avec le diable et la cloche.

Petits calibristes, accourez nombreux, vous emporterez un excellent souvenir de ces journées et peut-être aussi un splendide prix mentionné plus haut. Dès le 1er mai 1970, les plans de tir seront expédiés. L'adjudant sous-officier Emile Zäch, case postale 3957 Granges, Valais; tél. (027) 424 54, assurera cette expédition.

SKI

Renvoi à Zinal

En raison des dangers d'avalanche, la Coupe de Zinal qui devait se disputer ce week-end a été sagement renvoyée aux 21 et 22 mars prochains.

Vêtements



Place Centrale - Martigny

Spécialiste pour HOMME
Toutes retouches gratuites
P 4656 S

MÉMENTO DU JOUR

MONTHHEY

Pharmacie de service: Coqoz (025) 4 21 43

Médecin de service: Se renseigner au (025) 4 28 32 ou 4 11 92

Hôpital régional: visites tous les jours de 14 à 16 heures (025) 4 28 22

Dancing Treize Etoiles ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.

Vieux Monthey: ouverture du musée le premier et le troisième dimanche du mois, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de service: Gaillard (025) 3 62 17

Médecin de service: S'adresser à la clinique Saint-Amé (025) 3 62 12

MARTIGNY

Pharmacie de service: Vouilloz (026) 2 21 79

Service médical: Se renseigner au No (026) 2 26 05

SION

Pharmacie de service: Gindre (027) 2 58 08

Médecin de service: Dr Burgener

Service de vétérinaire: Cyrille Pitteloud (027) 2 32 24

Ambulance: Police municipale de Sion: (027) 2 10 14

Hôpital régional: (027) 3 71 71

Heures de visite: tous les jours de 13 heures à 15 h. 30.

Service dentaire d'urgence: Appelez le No 11

Ambulances: Michel Sierro (027) 2 59 59 et 2 54 63

Service permanent et stationnement place de la Gare (027) 2 33 33

Pouponnière de la Maternité (027) 2 15 66

Visites autorisées tous les jours de 10 à 12 heures, de 13 à 16 heures et de 18 à 20 h. 30.

Service officiel du dépannage du 0,8 pour mille: Jérémie Mabillard, Sion

(027) 2 38 59 et 2 23 95

Dancing La Matze. Dès 21 heures le sextette Valentino Manti. Lundi, fermeture hebdomadaire.

Dancing Le Gallon: Orchestre anglais « The Highlights », 6 musiciens plus Ulka, danseuse polonaise, et Valéri, danseuse anglaise.

SIERRE

Pharmacie de service: Burgener (027) 5 11 29

Médecin de service: Se renseigner au (021) 5 06 21 ou 5 07 03

Hôpital d'arrondissement (027) 5 06 21

Heures de visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Clinique Sainte-Claire (027) 5 07 03

Heures de visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

La Locanda, cabaret dansant, de 20 h. 30 à 2 heures. Entrée libre.

LE CONFÉDÉRÉ.

— Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef responsable: Robert Chivaz. — Directeur politique: Gérard Rudaz. — Chef du service des sports: Walty Leya. — Rédaction de Martigny: Bernard Giroud. Rédaction de Monthey: Francis George. — Rédaction et administration centrales: Place de la Gare, Sion. — Téléphones: (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). — Télex: confé 38 206. — Case postale: 120 Sion. — Compte de chèques postaux 19-58 Sion. Abonnements: Un an 50 francs; six mois 26 francs; trois mois 14 francs. Etranger: Demander le tarif. — Publicité: Régie des annonces Publicitas S. A., Sion. Téléphone (027) 3 71 11 Sion. — Tarif: Annonces 17 centimes le millimètre; réclames 60 centimes le millimètre. — Faire-part mortuaires: Pour « Le Confédéré »: Publicitas Sion, ou directement: Rédaction « Le Confédéré quotidien », Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23.

Cinemas

CORSO - Martigny

Lundi 23 et mardi 24 - 18 ans révolus

Jason Robards et George Segal dans

L'AFFAIRE AL CAPONE

Un « classique » du film policier

ÉTOILE - Martigny

Ce soir lundi - 16 ans révolus

Film d'art et d'essai - 1re valaisanne

CHARLY

de Ralph Nelson, avec Cliff Robertson

MICHEL - Fully

Aujourd'hui: RELACHE

Jeudi 26 - 18 ans révolus

L'AFFAIRE AL CAPONE

Dès vendredi 27 - 16 ans révolus

LES CHASSEURS DE SCALPS

Le restaurant de vos
diners d'affaires

Tél. (026) 2 14 44

CURLING

Morges-Perroquet triomphe à Sierre

Pour un coup d'essai, ce fut d'ailleurs un coup de maître! Le Curling-Club de Sierre peut en effet être très vivement félicité — et c'est là l'opinion des vingt formations participantes — pour la brillante mise sur pied de son premier tournoi qui marque ainsi de façon tangible le premier anniversaire de sa fondation.

Si les conditions n'ont guère été favorables le samedi, la pluie se mélangeant à la neige et rendant de ce fait la tâche des curleurs « physiquement fragiles » particulièrement difficile, elles s'améliorèrent heureusement dimanche pour permettre au tournoi de se terminer avec une parfaite régularité.

Alors que le tournoi de Sion était revenu à Lausanne-Montchoisi, celui de la cité du soleil est allé à une autre équipe vaudoise, celle de Morges Perroquet. Mais dans ces joutes, qui auraient pu se terminer sur une note très sympathique sans l'attitude décourageante d'un skip, les Va-

laisans ont fait mieux que de se défendre et ce n'est, par exemple, que pour quelques centimètres à peine, que les réservistes sierois ont dû laisser à Montanastation la Coupe Coop, le Challenge de la Société de Banque Suisse étant l'apanage des Morgiens.

CLASSEMENT

1. Morges Perroquet, 8 pts, 29 ends, 56 pierres; 2. Montana-Station, 6-24-41; 3. Sierre II, 6-23-43; 4. Lausanne Montchoisi, 6-21-40; 5. Morges, 6-21-37; 6. Grimentz, 5-20-32; 7. Zermatt, 5-19-40; 8. Saas Fee, 5-18-28; 9. Sierre I, 4-19-31; 10. Verbier, 4-18-31; 11. Genève I, 4-17-34; 12. Montana dames, 4-15-30; 13. Vercorin, 3-19-28; 14. Genève Eaux-Vives, 1-23-33; 15. Villars, 2-20-27; 16. Lausanne, 2-17-26; 17. Sion, 2-15-23; 18. Crans-Station, 2-14-20; 19. Loèche-les-Bains, 2-10-18; 20. Montana-Vermales, 0-1-3.

GYMNASTIQUE A SION

Plaidoyer pour l'artistique « FÉMININ » EN SUISSE

Pendant très longtemps, la Suisse a été un pays de grand renom dans le domaine de la gymnastique artistique masculine, au point d'appeler l'un de ses vibrants défenseurs, Arthur Gander, qui œuvra avec dévouement à l'époque à Chippis, à d'importantes tâches internationales. Mais elle ne l'a guère été jusqu'ici dans celui de la catégorie féminine! Il a presque fallu « l'arrivée » de la très sympathique Gabrielle Thientz de Lausanne-Bourgeoise pour que cela bouge un peu.

Tout pourrait même paraître merveilleux pour nos artistiques du sexe dit faible si les éminents dirigeants de notre SFG voulaient bien quelques instants durant, mettre de côté leur politique à la petite semaine...

Car il faut le dire très franchement. La Suisse est comblée en ayant sur son sol depuis les tragiques événements de Tchécoslovaquie d'août 1968 un remarquable meneur en la personne de l'entraîneur Mancinny, qui n'est autre que le responsable de la championne olympique et du monde, la Tchécoslovaque Vera Cavlska. Agé de 40 ans seulement, père de trois enfants, originaire de Prague avec des diplômes de géographie, d'histoire et naturellement de sport en poche, Mancinny également masseur et physiothérapeute, fut aussi l'entraîneur de l'équipe nationale et du centre de Litvinov. Il sera ainsi, grâce à d'excellentes relations amicales, à Ovronnaz dans la seconde quinzaine d'août pour s'occuper des talents de la Suisse romande.

Pourtant, le contrat de Mancinny se terminera en 1971 déjà en fin d'année et le

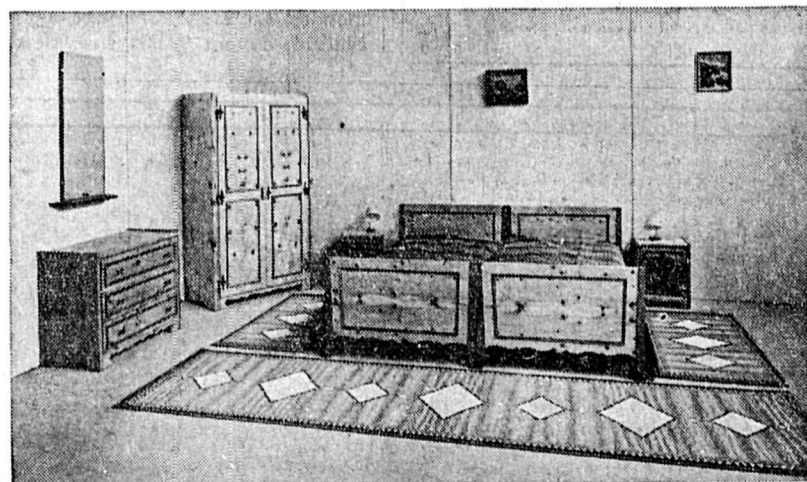
Tchécoslovaque n'aura pas trop de temps pour « lancer » l'artistique dans le clan féminin, cela d'autant plus que la SFG lui demande avant tout une équipe pour les Jeux olympiques de 1972 à Munich, délaissant le grave problème des moniteurs de classe!

Notre jeunesse en demande d'ailleurs et nous avons été très agréablement surpris samedi en assistant, sur l'aimable invitation de l'Association valaisanne de gymnastique féminine et de sa présidente Mme Ch. Lescaut, à une remarquable démonstration du groupement romand que dirige avec un dévouement exemplaire Gabrielle Thientz. C'est en effet très jeune que l'on pourra découvrir les gymnastes talentueuses, sachant allier la souplesse et l'élégance de toutes les parties du corps. Mais encore faut-il s'astreindre à un entraînement intensif de six heures par semaine au minimum pour gravir les échelons de la renommée. Les cadres nationaux comprennent à cette date huit sélectionnées en équipe A, six en B et neuf en C, dont l'âge se situe entre neuf et onze ans.

Présentement, la gymnastique féminine à l'artistique œuvre dans les rangs de Sion, Uvrier, Venthone, La Souste, Chippis, Viège et Naters. Il est important que le Bas-Valais ne reste pas à la traîne...

Le public aura d'ailleurs l'occasion d'assister de visu aux exhibitions de nos futures championnes lors de la Fête cantonale des nationaux du 23 mai prochain à Vernayaz. D'ici là, le travail doit continuer pour la propagande de la gymnastique féminine à tous les échelons!

Le spécialiste du meuble rustique



Directement du fabricant, sans intermédiaires, donc à des prix incomparables, nous nous occupons de vous livrer tout mobilier de votre chalet ou appartement de vacances.

FASOLI MEUBLES SICN

Place du Midi 46 - Fabrique à Chandoline - Téléphone (027) 2 22 73

SKI

L'Autrichien Karl Cordin vainqueur de la descente de Jackson Hole

L'athlétique Autrichien Karl Cordin, 21 ans, de Saint-Anton dans l'Arberg, où ses parents sont hôteliers, a gagné la descente de la « Wild West Classic », comptant pour la Coupe du monde, à Jackson Hole. Cordin, qui avait été médaillé d'argent de la descente des Championnats du monde à Val Gardena, derrière le Suisse Bernhard Russi, remporte ainsi sa première grande victoire internationale. Le jeune Autrichien s'est imposé devant trois Français: Bernard Orsel, deuxième à 87 centièmes de seconde, Henri Duvillard, troisième à 1"39 et Jean-Luc Pinel, quatrième à 1"48. Le Suisse Jean-Daniel Daetwyler, décidément pas très à l'aise cette saison dans sa spécialité, a dû se contenter de la huitième place.

L'Autrichien Karl Schranz, leader de la Coupe du monde avec 142 points, n'a pu se classer que sixième, à 1"51 de son compatriote, alors que l'Australien Malcolm Milne terminait cinquième, précédant Schranz de 2 centièmes de seconde.

De ce fait, l'issue de la Coupe du monde masculine reste très ouverte. En effet, si Schranz avait gagné cette descente, la dernière de la saison de catégorie « A »

comptant pour la Coupe du monde, il aurait remporté celle-ci pour la seconde fois consécutive avant même les dernières épreuves de Vancouver (Canada), de Heavenly Valley (EU) et de Voss-Bergen (Norvège).

SKI

LA FÉDÉRATION SUISSE DE SKI REMERCIE

Les nombreuses marques de sympathie témoignées à la FSS par les amis du sport, en relation avec l'action « Le Ski c'est la santé, le ski c'est la FSS! » et à l'occasion des magnifiques résultats obtenus par notre équipe nationale de ski lors des Championnats du monde 1970, ont fortement vivifié cette organisation sportive nationale. La Fédération suisse de ski remercie tous les sympathisants qui se sont spontanément affiliés à elle comme membres individuels ou comme supporters de la FSS, respectivement de notre équipe nationale de ski en lui versant une contribution.

La FSS est au service de toute la population suisse pratiquant le ski. Chaque skieur profite directement ou indirectement de l'existence et de l'activité de la Fédération suisse de ski. Mais ce beau sport est aussi source de santé. C'est pourquoi nous aimerions encourager tous les amis du sport à se rallier, sous une forme quelconque à notre organisation nationale de ski. En plus de l'affiliation habituelle à un club, il existe encore la forme moderne d'adhésion directe à la FSS (membre individuel, sans obligation de faire partie d'un club). Les avantages offerts par la FSS sont attrayants et compensent largement la modeste cotisation. Donc raison de plus: « Le Ski c'est la santé, le ski c'est la FSS ». Son secrétariat central: 3000 Berne 6.

ATHLETISME

RAYMOND CORBAZ CHAMPION ROMAND DE CROSS

L'épreuve des licenciés a été dominée par le Lausannois Raymond Corbaz, en pleine forme. Le stadiste a dicté le train dès le départ et il a semé littéralement ses adversaires l'un après l'autre. Le Genevois Jean-Pierre Spengler, le dernier à s'accrocher à sa foulée, a abandonné après 5 kilomètres 500, il était mal à l'aise sur ce genre de terrain et désireux surtout de ne pas compromettre la suite de sa saison, axée comme par le passé sur le marathon.

CYCLOCROSS

ERIC DE VLAEMINCK CHAMPION DU MONDE

Le routier belge Eric de Vlaeminck, vainqueur notamment la saison dernière du Tour de Belgique, a poursuivi la série de ses victoires dans le Championnat du monde de cyclocross. A Zolder, il a remporté son troisième titre consécutif et le quatrième en cinq ans en distançant au sprint son compatriote Albert van Damme, champion de Belgique.

Classement des professionnels: 1. Eric de Vlaeminck (Bel.), 8 tours, 23 kilomètres 060 en 1 h. 03' 50", 2. Albert van Damme (Bel.), même temps, 3. Rolf Wolfshohl (All.), 4. Roger de Vlaeminck (Bel.), 5. Renato Longo (It.), 6. Julien van Hasevelde (Bel.), 7. John Atkins (G.-B.), 8. Hermann Gretener (S.), 9. Ernst Boller (S.), 16. Max Gretener.

Classement par équipes: 1. Belgique, 7 points, 2. Italie, 29, 3. Suisse, 33, 4. France, 42, 5. Allemagne, 43, 6. Angleterre 48.

SPORT-TOTO

Résultats du Sport-Toto. Voici les résultats des matches étrangers comptant pour le concours No 7 du Sport-Toto du 21 février 1970:

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

Burnley - Nottingham Forest	5-0
Everton - Coventry City	0-0
Sunderland - West Ham United	0-1
Tottenham Hotspurs - Stoke City	1-0
Wolverhampton Wanderers - Manchester City	1-3

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

Alemannia Aix - SV Hamburg, renvoyé, tiré au sort:	X
Borussia Dortmund - Eintracht Frankfurt renvoyé, tiré au sort:	1
MSV Duisbourg - Schalke 04	2-0
Eintracht Brunswick - Borussia Mönchengladbach renvoyé, tiré au sort:	2
Rotweiss Essen - Kaiserslautern renvoyé, tiré au sort:	X
Munich 1860 - Rotweiss Oberhausen	4-1
VFB Stuttgart - FC Cologne	0-3
Werder Brême - Bayern Munich renvoyé, tiré au sort:	2
Colonne gagnante au concours No 7:	

1 X 2 1 2 X 1 1 2 X 1 2 2

Somme totale attribuée aux gagnants: 412 980 francs.
Somme attribuée à chaque rang: 103 245 francs.

ESCRIME

A Nice, la Hongrie a gagné la Coupe Santelli au sabre devant l'Italie et la France. En finale, la Hongrie, avec Bakonyi, Kalmár, Besza, Kovács et Meszner a battu l'Italie: Maffei, Montao, Berti, Coiro, Montao par 13-6.

SKI

Les Françaises triomphent à Jackson Hole

La jeune Pyrénéenne rousse Isabelle Mir (20 ans) a surclassé ses rivales dans la descente des « Wild West Classics », comptant pour la Coupe du monde, à Jackson Hole, qu'elle a remportée en 1'57"86 devant une autre Pyrénéenne, Annie Famosse deuxième à 1"50 et la Savoyarde Michèle Jacot, troisième à 1"63.

Cette descente, la dernière de la saison de la catégorie « A », a sacré Isabelle Mir comme la reine 1970 de cette spécialité. Elle remporte en effet la descente de la Coupe du monde avec le total maximum de 75 points, que lui ont valu ses victoires de Grindelwald, Badgastein et

de Jackson Hole. Cette saison, Isabelle Mir n'a raté qu'une seule descente, celle des Championnats du monde de Val Gardena, dans laquelle elle se classa deuxième derrière la Suisse Anneroesli Zryd, absente de Jackson Hole.

En Coupe du monde, au classement général, Michèle Jacot a augmenté son avance grâce à sa troisième place, portant son total à 170 points, Françoise Macchi étant deuxième avec 145 points et Florence Steurer troisième avec 124. Michèle Jacot a ainsi pris une sérieuse option sur la victoire finale.

FOOTBALL

L'Espagne et l'Italie font match nul au stade Santiago Bernabeu à Madrid

Déjà victorieuse de l'Allemagne de l'Ouest par 2-0 récemment, la nouvelle équipe d'Espagne a obtenu un nouveau résultat flatteur face à une équipe qualifiée pour le tour final de la Coupe du monde. Au stade Santiago Bernabeu de Madrid, devant 90 000 spectateurs, elle a

tenu l'Italie en échec: 2-2, score acquis à la mi-temps. Ce résultat est conforme à la physiologie de la partie. Les Transalpins, qui menaient par 2-0 après 18 minutes de jeu, crurent trop vite avoir fait la décision et ils se laissèrent surprendre par la réaction des Espagnols, qui rétablirent l'équilibre avant le repos.

Les équipes étaient les suivantes:

ESPAGNE: Iribar, Sol, Gallego (Violeta), Eladio, Costas (Grosso), Uriarte, Lora, Amancio, Garate, Arieta et Rolo.

ITALIE: Zoff, Burgnich, Facchetti, Cera, Salvatore, Puia, Domenghini, Rivera, Anastasi, de Sisti et Riva.



SUISSE - ETATS-UNIS A GENÈVE (2-5) Vendredi soir, à la patinoire des Vernets à Genève, les USA ont battu en hockey sur glace la Suisse 5-2. Voici le gardien Wetzel, puis à droite, les Américains Don Ross et Bruce aux prises avec Turler. (Photo ASL)

HOCKEY SUR GLACE

Préparation de l'équipe suisse avant le Championnat du monde

Japon - Canada - USA

Les champions suisses et les relégués étant connus, on s'est alors empressé de réunir nos sélectionnés. A une exception près, ce sont les mêmes qu'en début de saison. Ainsi la « bande à Gaston » reconstituée, on l'a mesurée aux petits Nippons. Les tables des rencontres Suisse-Japon n'ont pu s'enrichir que d'une petite victoire pour les nôtres.

Après un vol exprès à Lake Placid pour y disputer un double match contre deux sélections américaines (Canada et USA), donnant une défaite suivie d'une victoire, nos gars ont pu se présenter à nouveau au public suisse.

Ces deux confrontations aux Vernets et aux Mèlèzes avec l'équipe officielle des Yankees avait une tout autre allure que celle mise sur pied, une semaine avant, outre-Atlantique.

HOCKEY SUR GLACE

LIGUE NATIONALE B

Tour de promotion: Bienne - Davos 5-9, Ambri - Fribourg 5-6, Thoune - Lugano 5-3, Coire - Villars-Champéry renvoyé. Classement: 1. Ambri 14-20, 2. Davos 14-19, 3. Thoune 14-18, 4. Bienne 14-14, 5. Villars-Champéry 13-12, 6. Fribourg 14-12, 7. Lugano 14-11, 8. Coire 13-4.

Tour de relégation: Sion - Winterthur 4-7, Lucerne - Grasshoppers 4-3, Young Sprinters - Saint-Moritz 8-2, Kusnacht - Lausanne renvoyé.

Classement: 1. Sion 14-20, 2. Lucerne 13-18, 3. Young Sprinters 14-14, 4. Kusnacht 12-13, 5. Lausanne 13-13, 6. Grasshoppers 14-12, 7. Winterthur 14-10, 8. Saint-Moritz 14-8.

Championnat de première ligue, tour final, groupes 1-3: Uzwill - Olten 2-4. Classement: 1. Olten 3-5, 2. Uzwill 3-2, 3. Zoug 2-1.

CYCLISME

Les Six Jours de Milan ont été finalement remportés par l'équipe la plus combative, composée de l'Allemand Dieter Kemper, qui s'était déjà imposé l'an dernier à Milan, et du Belge Norbert Seeuws. Elle a, en fait, bénéficié de la lutte acharnée qui a opposé Motta - Post à Merckx - Stevens. Après la dernière neutralisation, Motta - Post étaient en tête avec 30 points d'avance sur Merckx - Stevens. Profitant de la lutte que se livrèrent les deux équipes de tête au cours de l'américaine, Kemper - Seeuws purent combler leur retard et même se porter au commandement. L'épreuve finale sur 20 kilomètres avec sprint tous les dix tours leur permit de conserver leur avantage.

Classement final:

1. Dieter Kemper - Norbert Seeuws (All.-Bel.) 338 points, 2. Klaus Bugdahl - Sigi Renz (All.) 128 points, 3. Fritz Pfenniger-Gilbert Deloof (S.-Bel.) 120 points, à un tour, 4. Gianni Motta - Peter Post (It.-Hol) 5. Eddy Merckx - Julien Stevens (Bel.), et 10. Domenico de Lillo - Louis Pfenniger (It.-S.).

LE TOUR DE SARDAIGNE

L'Italien Giancarlo Polidori est le premier leader du Tour de Sardaigne. Il a en effet remporté détaché la première étape, Rome - Civitavecchia (163 kilomètres), avec 57" d'avance sur ses suivants immédiats.

BASKETBALL

CHAMPIONNAT SUISSE DE LIGUE NATIONALE A:

Jonction - Stade Français 45-85 (18-35), Champel - Fribourg Olympic 65-79 (38-32) Nyon - Birsfelden 79-101 (39-53), Pully Olympic La Chaux-de-Fonds 74-62 (41-32).

La lecture des journaux est un enrichissement

Campari Soda désaltérant, léger (11°), pétillant. Demandez la boîte-famille de 10 flacons dans les bons magasins d'alimentation. Elle est si pratique à la maison, en pleine nature... partout!

CAMPARI

Campari Soda étanche votre soif pour de bon!

ÉLECTRICITÉ
Albert Chaillet SA

LUSTRIERIE EN TOUS GENRES
TOUTES INSTALLATIONS
LUMIÈRE FORCE TÉLÉPH. A
Tél. 23 90 91

Magasin: Terreaux 2
Bureaux et atelier: Mauborget 8
LAUSANNE

LUMIÈRE-TÉLÉPHONE RADIO

SKI Championnats du monde de ski nordique

Victoire du Finlandais K. Oikarainen dans le « marathon des neiges » à Strebske Pleso

Victoire du Finlandais Kalevi Oikarainen dans le « Marathon des neiges ».

Le garde-frontière finlandais Kalevi Oikarainen (il a le grade de sergent), âgé de 33 ans, a remporté à Strebske Pleso, la plus grande victoire de sa carrière internationale, longue déjà de 15 ans, en s'adjudgeant, à l'issue d'une course héroïque, l'épreuve de fond sur 50 kilomètres des Championnats du monde.

Première médaille d'or pour les Finlandais dans ce Championnat du monde

Kalevi Oikarainen a battu, dans les cinq derniers kilomètres, le Soviétique Viatcheslav Vedenine (28 ans), médaille d'or des 30 kilomètres et l'étonnant Allemand de l'Est, Gerhard Grimmer (26 ans), qui aura été la grande révélation de ces toutes mondiales et qui a brillamment confirmé à cette occasion sa médaille d'argent sur 30 kilomètres. Oikarainen, qui s'était classé douzième des 30 kilomètres dimanche dernier, a porté son effort en fin de parcours après n'avoir perdu que le minimum de temps (moins d'une minute) sur Vedenine et Grimmer, qui étaient en tête. Pour avoir su doser ses efforts et placer son attaque au moment opportun, Oikarainen a fait coup double : il a offert à son pays sa première médaille d'or de ces championnats et il a rétabli le crédit des Nordiques fortement entamé à Strebske Pleso.

Son expérience a prévalu dans cette course particulièrement pénible, disputée sur un tracé truffé de montées — 1770 mètres d'élévation totale — et sous des chutes de neige incessantes. A titre indicatif, le vainqueur des 50 kilomètres des Jeux olympiques 1968 à Grenoble, le Norvégien Ole Ellefsaeter, avait couvert la distance en 2 h. 28' 45", alors que le temps de Oikarainen est de 2 h. 49' 34".

Avec leur premier représentant, Pål Tyldum, à la onzième place seulement, les Norvégiens sont les grands battus de l'épreuve. Ils sont d'ailleurs finalement les seuls des Nordiques à n'avoir pas récolté de médaille d'or puisque la Suède avait eu la sienne sur 15 kilomètres avec Aslund et que la Finlande a sauvé l'honneur avec Oikarainen.

La Suisse en évidence

Ce que les Norvégiens n'ont pu réaliser, les Allemands de l'Ouest, les Suisses et les Tchécoslovaques l'ont fait : ils ont placé un homme parmi les dix premiers. L'Allemand de l'Ouest, Walter Demel a pris une très brillante sixième place cependant que Alois Kaelin a terminé neuvième précédant le Tchécoslovaque Karel Sacky. Grâce à Alois Kaelin, le ski nordique suisse a donc à nouveau pu se mettre en évidence dans une épreuve où il avait déjà fait sensation en 1968 à Autrans avec la troisième place de Josef Haas. Alois Kaelin, qui a laissé derrière lui plusieurs concurrents de très grande valeur, n'a terminé qu'à 3' 09" du vainqueur. Exception faite pour la médaille de bronze de Josef Haas, c'est la meilleure performance jamais réalisée par un Suisse sur 50 kilomètres. En 1966 à Oslo, Konrad Hirschler avait pris la dixième place, mais il était alors à plus de six minutes du vainqueur.

Sur ce tracé très difficile, sans aucun doute le plus difficile qui ait jamais été retenu pour un Championnat du monde, le Soviétique Viatcheslav Vedenine fit longtemps figure de vainqueur. En tête dès le départ, il précédait, après 15 kilomètres de course, l'Allemand de l'Est Grimmer de 51", Oikarainen de 54", le Suédois Aslund, médaille d'or des 15 kilomètres, de 59" et le Suédois Halvarsson de 1' 21". A ce moment, Alois Kaelin, parti assez lentement, n'était que dix-huitième à 2' 31"

Gari Napalkov, double champion du monde de saut

Le nouveau « roi du saut à ski » s'appelle Gari Napalkov. Une semaine après sa victoire sur le petit tremplin de Stebske Pleso, le jeune Soviétique (21 ans) maître de sport à Gorki, s'est imposé dans le Championnat du monde au grand tremplin ! Il est ainsi devenu le deuxième sauteur après Bjoern Wirkola (en 1966 à Oslo) à réussir le doublé dans un Championnat du monde.

1. Gari Napalkov (URSS).
2. Jiri Raska (Tch).
3. Daniel Gasiénica (Pol).
4. Ernst Kroll (Aut) et Kaykho (Fin)
5. Fusijawa (Jap)
6. Jo-Inge Bjørneby (No).
7. Hans Schmid (S).
14. Josef Zehnder (S).

alors que les quatre Norvégiens se trouvaient déjà à plus de deux minutes.

A la mi-course, après 25 kilomètres, Vedenine était toujours au commandement mais son avance sur Grimmer n'était plus que de 17 secondes. Derrière, on trouvait Oikarainen à 55", Aslund à 1' 12", le Finlandais Taipale à 1' 17" et Halvarsson à 1' 25", précédant Walter Demel (à 1' 48"). Alois Kaelin était alors pour sa part revenu à la treizième place, mais son retard avait passé à 3' 01". Il devait rester sensiblement le même jusqu'à la fin, mais, en revanche, son classement devait s'améliorer.

Une lutte serrée

Entre le 25e et le 40e kilomètre, la lutte allait tourner à l'avantage de Gerhard Grimmer, qui passait au commandement. Après 40 kilomètres de course, Grimmer précédait ainsi Vedenine de 13", Oikarainen, toujours régulier, de 54", Aslund de 1' 33", Taipale de 1' 48" et Demel de 2' 25". Kaelin accusait alors un retard de 3' 53", mais il occupait la dixième place. Après 44 kilomètres de course, Grimmer occupait encore la tête mais Oikarainen se trouvait littéralement sur ses talons. Grâce à une fin de course étour-

dissante, Oikarainen s'installait finalement à la première place pour la conserver jusqu'à l'arrivée, cependant que, derrière lui, Vedenine se montrait plus rapide que Grimmer dans les cinq derniers kilomètres et lui ravissait la deuxième place.

Classement du fond 50 kilomètres :

1. Kalevi Oikarainen (Fin) 2 h. 49' 34" 7;
2. Viatcheslav Vedenine (URSS); 3. Gerhard Grimmer (All-E); 4. Fedor Simasov (URSS); 5. Lars-Goran Aslund (Su); 6. Walter Demel (All-O); 7. Jan Halvarsson (Su); 8. Hannu Taipale (Fin); 9. Alois Kaelin (S) 2 h. 53' 43"; 10. Karel Sacky (Tch); puis 23. Denis Mast (S) 3 h. 00' 55"; 28. Fritz Stuessi (S) 3 h. 02' 19".

Répartition des médailles à l'issue des Championnats du monde nordiques de Vysoke Tatry :

	Or	Argent	Bronze
URSS	7	3	4
Finlande	1	1	1
Tchécoslovaquie	1	1	
Suède	1		1
Allemagne de l'Est		3	1
Norvège		1	2
Japon		1	
Pologne			1

Lausanne-Sports domine La Chaux-de-Fonds et gagne 4 à 2 (2-0)

Lausanne-Sports : Gautschi, Hertig, Loichat, Chapuisat, Weibel, Dürr, Lala, Zappella, Hosp, Vuilleumier, Kerkhoffs.

La Chaux-de-Fonds : Streit, Méritat, Thomann, Gut, Matter, Sandoz, Wulf, Brossard, Jeandupeux, Baï, Richard.

En seconde mi-temps Zurich prend la place de Matter chez Chaux-de-Fonds, alors qu'aucune modification n'intervient dans la formation vaudoise.

Arbitrage de M. Maire (Genève).

Buts : 5e Zappella, 40e Hosp, 60e Hosp, 67e Dürr (penalty), 76e Jeandupeux, 81e Jeandupeux (penalty).

Le public a pu reprendre contact avec le football à l'occasion d'un double match disputé au stade de Vidy mettant en présence, d'une part Stade-Lausanne à Isar-Renens (2-3) et Lausanne-Sports à La Chaux-de-Fonds.

1500 spectateurs n'ont pas eu à regretter leur après-midi dominical. Les « deuxièmes ligues » ont livré une excellente partie non dépourvue de qualité. Après ce lever de rideau satisfaisant on était intéressé de connaître la forme actuelle détenue par les deux formations romandes de division supérieure.

Si les Neuchâtelois nous ont paru encore à cours d'entraînement (plus d'un mètre de neige à La Chaux-de-Fonds), par contre l'équipe « locale » aborde déjà une excellente forme.

Cette constatation est le résultat d'une préparation intensive et très poussée. Son coach, Roger Vonlanthen, ne déclarait-il pas avant cette rencontre amicale : « Il faut bien que mes joueurs soient au point s'ils veulent aborder avec quelques chances de succès, notre premier adversaire de ce second tour, surtout lorsque celui-ci s'appelle Zurich et qu'il faut aller au

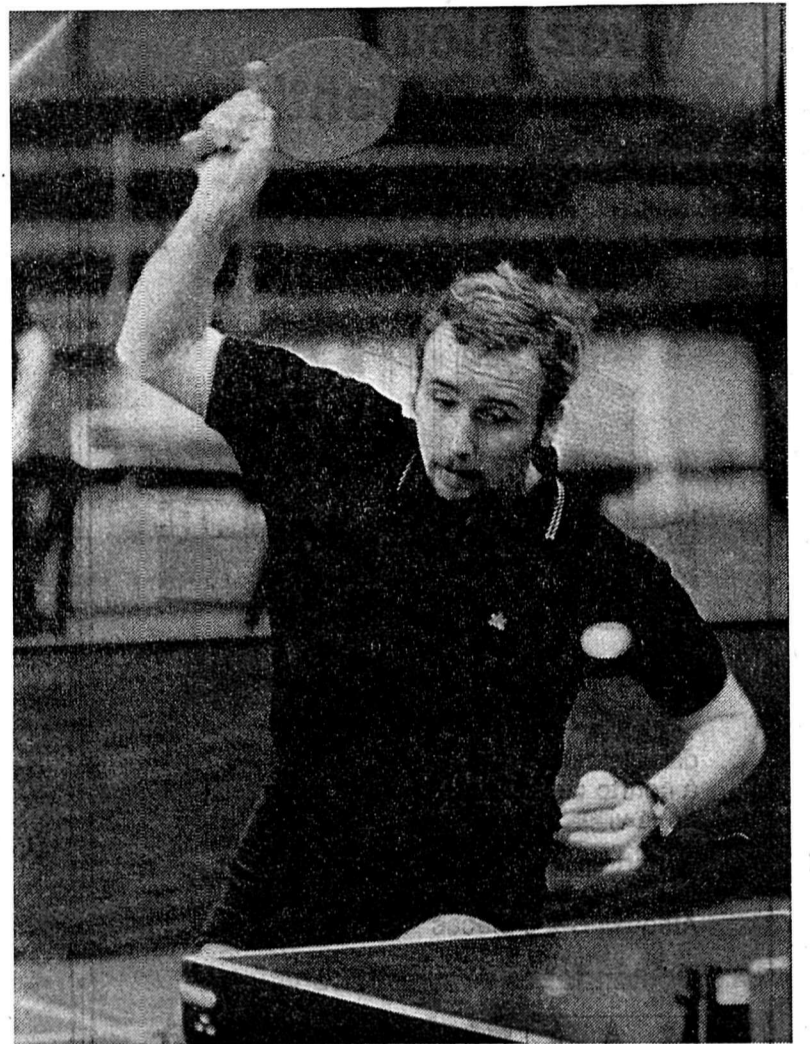
Letzigrund ».

En effet, dans une semaine, c'est Zurich - Lausanne. Ainsi est-ce l'équipe standard que nous avons vu évoluer sur un terrain en bon état. Celle qui, sûrement, sera opposée aux Zurichois. Qu'on se rassure, l'impression laissée après cette confrontation amicale face aux « Meukeux » est bonne.

Le résultat de 4 à 2 pour Lausanne-Sports n'a pas grande importance. Si ce score reste flatteur pour les Chaux-de-Fondsiens qui furent d'une façon générale plus souvent dominés qu'à leur tour, il faut surtout retenir la façon dont le match fut conduit par nos représentants.

Sans forcer outre mesure leur talent, les Lausannois menèrent le jeu avec beaucoup de facilité. On soigna particulièrement les passes sans pour autant négliger quelques actions individuelles de très bonne veine. Sous ce chapitre relevons par exemple, la finesse de Zappella lorsqu'il marqua le premier but pour ses couleurs, les tirs fulgurants d'Hosp, celui-ci cependant pas très chanceux en début de match, pour être plus heureux par la suite, le travail sobre, mais combien efficace, des autres acteurs lausannois, tels Weibel, Lala, Lechat, Hertig, la science d'un Dürr, Kerkhoffs, Vuilleumier. La maîtrise de Chapuisat et la sûreté du gardien Gautschi.

Les plus connus chez les visiteurs, Jeandupeux, seul Richard ressortit quelque peu du lot en première mi-temps. Après la pause l'ensemble neuchâtelois fut meilleur et plusieurs de leurs mouvements de bon style donnèrent une opinion plus saine de leur valeur. C'est alors qu'on vit enfin à l'œuvre le duo Sandoz - Jeandupeux, du reste auteur d'un but très bien amené.



SIXIÈME TITRE POUR LE BERNOIS MARCEL GRIMM
A Lausanne se sont déroulés les Championnats suisses de tennis de table.
Le Bernois Marcel Grimm a remporté son sixième titre de champion suisse.
(Photo ASL)

A Charmey, victoires de F. Moret Renée Berthod et Martine Lugin

En dépit des conditions atmosphériques exécrables qui ont régné tout au long de ce week-end, le Ski-Club de Charmey a pu faire disputer normalement son huitième Derby des Dents-Vertes, qui comptait en même temps pour les championnats alpins de l'Association régionale romande des clubs de ski ARRCs.

Pas de surprises à la descente !

Samedi après-midi, la course de descente s'est déroulée sur la piste rouge Vounet-Charmey. Long de 2600 mètres pour une dénivellation de 540 mètres, le parcours a été assez éprouvant pour les 21 dames et 72 messieurs inscrits dans cette épreuve. C'est ainsi que la gagnante, Francine Moret (Montreux) avait été partie deux ou trois fois dans la neige lourde en raison de sa mauvaise connaissance de la piste. Derrière elle, on trouve Catherine Cuhe (Saint-Imier), qui est à plus de 3", alors que Monique Vaudroz (Rougemont), qui se remet lentement d'une vertèbre fissurée, termine troisième avec une avance de plus de 6" sur Danièle Favre, de Château-d'Oex.

Chez les messieurs, René Berthod (Grindelwald), candidat à l'équipe nationale, n'a pas fait de quartiers. Il a laissé derrière lui, à trois secondes environ, Yves-

André Sottaz (Charmey), qui se place devant son frère Christian et Jean-Pierre Sudan (Bulle), qu'il dépossède de son titre de champion de descente ARRCs. Premier Vaudois, et c'est méritoire : Philippe Chopard, du Ski-Club Les Arolles (Lausanne), qui est cinquième devant Jimmy-Mac Elroy (un vrai Suisse !), de Villars, et Philippe Mermod, des Diablerets. Les deux coureurs valaisans présents à Charmey, Daniel Bovay et Ernest Eggen, de Val-d'Illiez, sont respectivement treizième et vingtième.

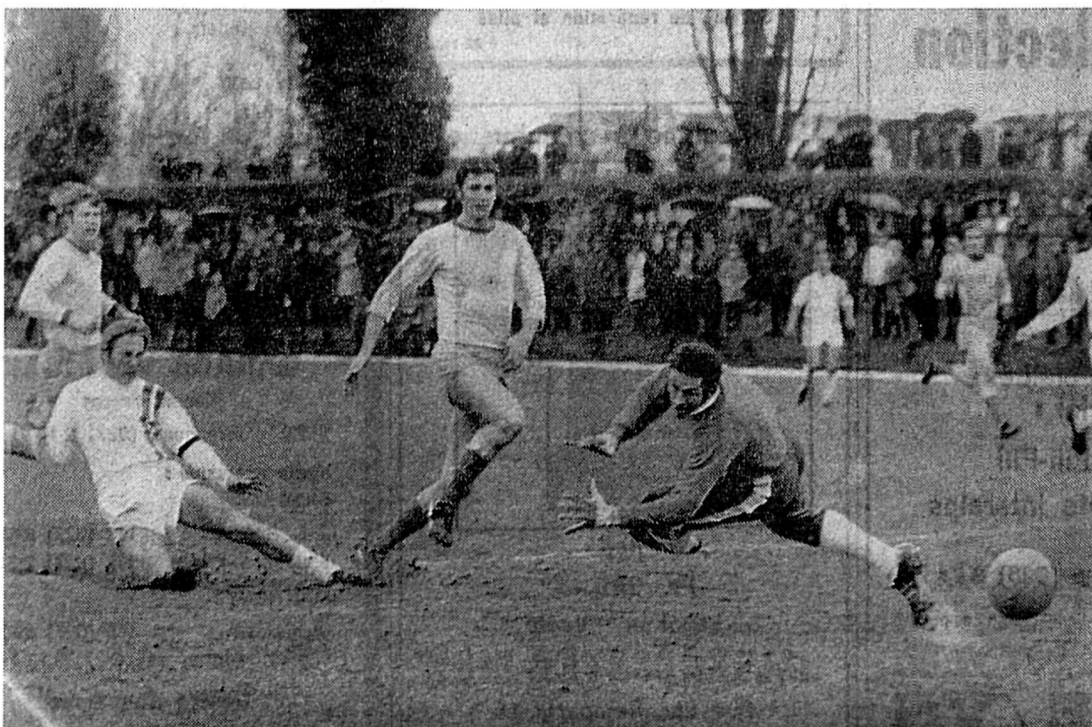
Jeu de massacre au slalom spécial !

Le slalom spécial de dimanche matin a été marqué par une véritable hécatombe puisque seules six dames ont franchi la ligne d'arrivée sur vingt-deux partantes, alors que, chez les messieurs, la moitié des soixante-quinze concurrents étaient éliminés.

Ce jeu de massacre, dû en partie à l'état de la neige (alternance de plaques de glace et de neige mouillée), n'a pas épargné les trois membres de notre équipe nationale féminine de ski : Francine Moret, Monique Vaudroz et la championne suisse de slalom spécial, Catherine Cuhe, ont manqué des portes au même endroit. Ce qui ne manque pas d'étonner si l'on songe que ces demoiselles avaient eu largement le temps de reconnaître le tracé. Résultat de cette défaillance : la victoire est revenue à Martine Lugin (Les Diablerets), qui n'en espérait pas autant et conserve ainsi son titre, acquis l'an dernier à l'Orient - Le Sentier. Derrière elle, Linda Ballantyne (Genève), gagnante du combiné, est à plus de 3", et Claudine Moret (Les Diablerets) à six bonnes secondes.

Chez les messieurs, malgré l'important déchet, il n'y a pas eu de vraie surprise. Tout au plus peut-on regretter l'élimination, lors de la seconde manche, du jeune Christian Sottaz qui, après avoir réalisé le meilleur temps dans le premier parcours, fut éliminé à la reprise. Finalement, et à la suite d'une très belle seconde manche, René Berthod a remporté ce slalom en même temps que le combiné du Derby des Dents-Vertes. Second, à moins d'une seconde du vainqueur, Jean-Pierre Sudan (Bulle) s'est vengé de son échec à la descente et devient champion ARRCs de la spécialité. Son suivant immédiat est Yves-André Sottaz qui, dimanche prochain, lors du slalom géant du Derby du Pralet, sur Châtel-Saint-Denis, cherchera à reprendre les trois points qui le séparent de Sudan dans la lutte pour le titre de champion ARRCs du combiné. Toujours à propos des messieurs, relevons encore les bons résultats réussis par J.-P. Urweider (Rougemont), Jimmy-Mac Alroy (Villars), Philippe et Jean-Jacques Reymond (Sainte-Croix), Christophe Vasey (Les Diablerets), Philippe Chopard (Lausanne) et J.-P. Hefti (Leysin), qui se sont tous classés dans les onze premiers.

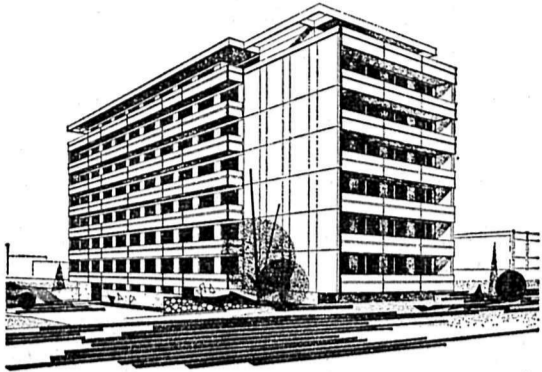
J. Dufey.



LAUSANNE - CHAUX-DE-FONDS 4-2

Voici Vuilleumier tirant en force malgré le plongeon de Streit mais le cuir passera à 20 centimètres du poteau, à l'extérieur.

**Vivez mieux
Vivez à Monthey
et surtout,
vivez «chez vous» !**

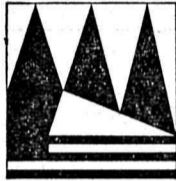


dans votre appartement en la nouvelle
RÉSIDENCE BEAULIEU

dans le calme d'un quartier résidentiel,
à courte distance du centre commercial
de la ville.

Appartements 3½, 4½, 5½ pièces
Duplex 6, 7½ pièces
Attiques 3½, 5 pièces

Demandez le descriptif complet à



**Régie Immobilière
H. CARRON**

Avenue de la Gare 59
☎ 025 / 4 34 21
1870 Monthey

François

FRACHEBOUD Immobilière Rhodania

Avenue de la Gare 59, ☎ 025/4 11 60
1870 Monthey



à partir de Fr. 780.—,
avec décompresseur Fr. 950.—, 6 kg., 6 CV.

MARCEL VÉROLET - MARTIGNY

Téléphone 026 / 2 12 22

P 36-7414

Courez vite à la boutique

CaRnaby

Place du Midi 32
Bâtiment Richelieu
SION
Tél. (027) 2 88 51

**La nouvelle collection
parisienne vous attend!**

**RESTAURANT
INTER**

Les spécialités
de février :

Poulet Pili-Pili
Entrecôte Interlps

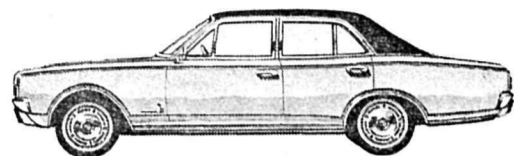
Téléphone (025) 3 74 74

ALPS

ASSA 89-010 010

**MOTEL BOIS NOIR
ST. MAURICE / VS**

**cette luxueuse Commodore,
la Limousine Deluxe 4 portes,
vous attend pour un essai!**



La race de son moteur 2,5 litres allié à l'équipement intérieur raffiné
font de cette cinq places une voiture exceptionnelle.

Opel GM
Un produit de la General Motors

Au Garage J.-J. Casanova

Saint-Maurice, téléphone (025) 3 72 12
Martigny-Ville, téléphone (026) 2 29 01

Importante fiduciaire de Sion
cherche pour entrée tout de suite
ou à convenir!

UNE SECRÉTAIRE

et

UN COMPTABLE

Candidat à la maîtrise fédérale de
comptable accepté.

Faire offres avec curriculum vitae et
photo sous chiffre P 36 - 900 963 à
Publicitas, 1951 Sion.

P 36-31831

AVIS AUX RHUMATISANTS!

Service social de la Ligue valaisanne
contre le rhumatisme

Secrétariat : Rheumaklinik
3954 Loèche-les-Bains
Téléphone (027) 6 42 52

HEURES DE RÉCEPTION DE
L'ASSISTANTE SOCIALE :

Sion : Av. du Midi 10, 5^e étage
(ascenseur), 1^{er} et 3^e mer-
credi du mois, de 15 heures à
16 heures.

Martigny : Hôtel-de-Ville, 2^e étage, 1^{er}
et 3^e mardi du mois, de
14 heures à 15 heures.

Monthey : Nouveau collège, avenue
Europe, salle du service
dentaire, 1^{er} et 3^e mardi
du mois, de 16 heures à
17 heures.

P 36-90105



**Remédiez
à votre surdité**

Vous serez parfaitement à l'aise et
n'éprouverez aucune gêne en portant un
minuscule appareil spécialement adapté
à votre cas.

Dernières nouveautés
SUISSE, DANOISE, AMÉRICAINE,
ANGLAISE, HOLLANDAISE,
ALLEMANDE
que vous pouvez essayer
SANS ENGAGEMENT

MERCREDI 25 février, de 8 h. à 12 h.
chez :

Pharmacie LAUBER
Avenue de la Gare - MARTIGNY
Téléphone (026) 2 20 05

Centre acoustique Tissot

12, rue Pichard - Lausanne
Téléphone (021) 23 12 26

Fournisseur conventionnel
de l'Assurance-Invalidité
Service de réparation et piles

P 22-1435

Machine à calculer



dès

Fr. 385.—

Location - Vente

HALLENBARTER-SION

Rue des Remparts 15
Téléphone 2 10 63

En toutes circonstances
jour et nuit

TELETAXIS DE L'OUEST

SION Tél. (027) 2 26 71 Ch. Loye

P 4421 S



offre plus
pour votre argent!
Réservez-la maintenant!

Nos occasions :



Crédit - Facilités - Grand choix

1 Renault 4 L	
1 Valiant, 35 000 km.	1968
1 Capri 1600 KL automatique, 3000 km.	1970
1 Fiat 1500	1963
1 FT 1100 Transit (camionnette)	1967
1 12 M	1967
1 Fiat 125 (radio)	1968
1 17 M Turnier	1965
1 Sunbeam Alpine	1966
1 Opel Kadett	1966
1 12 M	1963
1 VW 1200	1961
1 Cortina	1962
1 Austin, commerciale	1965
1 Fiat 1500	1966
1 Alfa 2600, 53 000 km.	1965
2 17 M	1963
1 Alfa 1600 Super	1967
1 Anglia	1964

GARAGE VALAISAN

Kaspar Frères

SION - Téléphone (027) 2 12 71 - 72

Vente exclusive :

SION :

J.-L. Bonvin tél. (027) 8 11 42
Walpen J.-Pierre tél. (027) 2 31 19

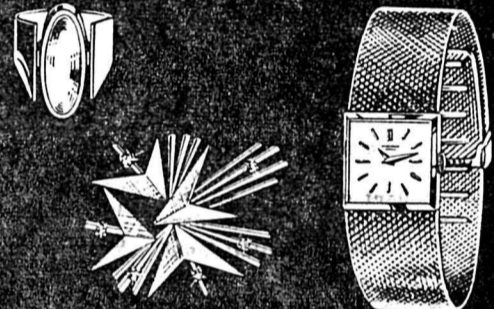
MARTIGNY :

M. Carron tél. (026) 2 32 45
Tresoldi Attilio tél. (027) 2 12 71/72

Centre diagnostic

P 36-2849

La Maison spécialisée pour la fine
bijouterie et la montre de qualité



Moret
Horlogerie - Bijouterie
MARTIGNY

VOYAGES DE PRINTEMPS!

L'OISEAU BLEU

Espagne : Du 15 - 25 mars.

Hollande en fleurs : 21 - 27 avril.

Lourdes : Pèlerinage diocésain, 7 - 14 mai.

Rome - Assise - Naples - San Giovanni :
17 - 27 mai.

Abano : Cures pour rhumatisants, 11 - 21 mars
et 18 - 28 avril.

Pour tous renseignements et programmes :

A. Melly, Paradis 5, 3960 Sierre
Téléphone (027) 5 01 50

P 36-30870

Moteurs en échange standard

Saurer, 125 CV., partiel
Ford Thames, complet, révisé, rodé
Landrover, 12 CV., benzine, complet, révisé, rodé
Landrover, 10 CV., Diesel, complet, révisé, rodé
Landrover, 10 CV., benzine, complet, révisé, rodé
Jeep Hurricane, complet, révisé, rodé
Autres moteurs sur demande

Alésia S.A., Martigny - Tél. (026) 2 16 60-63

P 14 S

automobiles

Corbillards

Cercueils

Couronnes



TRANSPORTS INTERNATIONAUX INCINÉRATION

POMPES FUNÈBRES MARC CHAPPOT

MARTIGNY-VILLE

Tél. (026) 2 24 13 et 2 26 86

Domicile : - Les Messageries -

Atelier : Rue d'Octodure

Magasins : Rue des Hôtels et place du Midi

C 1010



Le Confédéré

dernière illustrée
QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

coiffure Spécialisée pour Dames

Service rapide Sans rendez-vous
P 5002 S
Sion r. des Remparts 8 1er ét.
Martigny av. de la Gare 98 1er ét.

Après la catastrophe aérienne de Wuerenlingen (Argovie) 50 experts examinent les lieux où le « CORONADO » de SWISSAIR s'est écrasé après avoir explosé On a dénombré onze Suisses parmi les quarante-sept morts (Lire dans ce numéro, nos pages spéciales sur ce tragique événement)

Un avion de ligne de la Swissair qui devait effectuer, samedi après-midi, un vol régulier Zurich - Tel-Aviv, s'est écrasé vers 13 h. 30, un quart d'heure après son décollage de l'aéroport de Kloten, dans une forêt de Wuerenlingen, en Argovie.

Les trente-huit passagers et les neuf membres de l'équipage qui se trouvaient à bord ont perdu la vie. Treize sont Israéliens, dix sont Allemands de l'Ouest, cinq Américains, deux Suisses, deux Canadiens, deux Mexicains, un Belge, un Sénégalais, un Anglais et un Thaïlandais.

Les neuf membres de l'équipage, d'autre part, sont tous des Suisses. Cet accident ne peut être que comparé, en ce qui concerne la Suisse seule, avec la catastrophe survenue le 4 septembre 1963 près de Duerrenesch, dans le canton d'Argovie également, et qui fit quatre-vingts victimes.

Le village de Wuerenlingen est situé dans la vallée de l'Aar, à huit kilomètres au nord de Baden. Il compte près de 2500 habitants. C'est à Wuerenlingen qu'a été installé le premier réacteur de notre pays.

De la fumée dans la cabine de pilotage

L'accident pourrait avoir été causé par un acte de sabotage. Le Front populaire pour la libération de la Palestine a démenti la nouvelle selon laquelle il aurait été l'auteur de l'attentat. Le « Coronado HB-CID » s'est envolé vers 13 h. 14 — au lieu de 13 heures comme le prévoyait le plan de vol. Quelques minutes après le départ, le commandant de bord a envoyé un message signalant de la fumée dans la cabine de pilotage. Il a aussitôt donné l'ordre de mettre le cap sur Kloten. Mais, vers 13 h. 30, l'avion est tombé d'une as-

sez haute altitude et s'est écrasé non loin de l'Institut fédéral pour la recherche en matière de réacteurs, à Wuerenlingen.

Le pilote a peut-être tenté un atterrissage de fortune...

L'impact de l'accident du Coronado a creusé un cratère énorme dans la forêt de Wuerenlingen. Des centaines de troncs d'arbres jonchent le sol dans le plus grand désordre, et sur une grande surface on aperçoit des débris de l'avion parmi les-

L'appareil a explosé et a été détruit. Aucun des quarante-sept occupants n'a survécu.

Des témoins ont révélé qu'un bruit violent a été entendu au moment où l'appareil survolait Wuerenlingen et que de la fumée se dégageait de l'avion. Sur le lieu de la chute, une femme a trouvé un pistolet de calibre 9 mm. qu'elle a remis à la police. En outre, un lingot d'or a été récupéré et mis en lieu sûr.

Le Bureau d'enquêtes sur les accidents d'aéronefs a dépêché sur les lieux, par hélicoptère, un de ses représentants. En outre, une équipe de cinquante experts en matière d'accidents d'aéronefs s'est rendue sur place.

quels des parties de corps humains offrent une image tragique. L'avion s'est littéralement désintégré puisque les débris les plus grands n'ont pas plus d'un à deux mètres de longueur. Le forestier de Wuerenlingen, l'un des premiers témoins à se trouver sur les lieux a vu une main de femme au bord du cratère... Il donna l'alerte en

L'avion est tombé dans la forêt de Wuerenlingen entre la ligne de chemins de fer et l'Aar, traçant une tranchée d'environ un demi hectare. A proximité du point d'impact, un champ plat assez étendu rend plausible l'hypothèse d'une tentative d'atterrissage de fortune à cet endroit.

L'équipage suisse du « Coronado » dont 4 hôtesses

Capitaine : Karl Berlinger, 1924, marié, Weiningen.
Co pilote : Armand Etienne, 1918, marié, Genève.
Mécanicien de bord : Werner Gimmi, 1933, marié, Bulach.
Steward : Hans Maag, 1939, marié, Bulach.
Steward : Peter Frey, 1940, célibataire, Niederhasli.
Hôtesse : Claire Aubort, 1940, célibataire, Glatbrugg.
Hôtesse : Eliane Gaillard, 1945, célibataire, Zurich.
Hôtesse : Claire Henry, 1946, célibataire, Kloten.
Hôtesse : Doris Rusca, 1946, célibataire, Winterthur.



LE CONVAIR CORONADO

Durant l'été 1961, la compagnie Swissair recevait le premier des deux « Convaire 880-M » qui devaient assurer l'intérim des « Convaire 990 Coronado » dont la livraison avait dû être différée. Deux versions du « Convaire 880 » étaient prévues au début : d'une part le modèle 31 pour longues distances et, d'autre part, le modèle 22 pour distances plus courtes. Le « 31 » fut cependant abandonné au profit du « Convaire 990 Coronado » que la compagnie aérienne nationale suisse allait être l'une des rares à exploiter.

La Swissair a fait l'acquisition de sept appareils « Convaire 990 Coronado » qui, depuis le vol inaugural d'il y a neuf ans, ont parcouru sans le moindre incident des dizaines de milliers de kilomètres.

Si l'on considère la plus récente statistique annuelle des mouvements d'avions sur le seul aéroport intercontinental de Genève-Cointrin, on remarque que les « Coronado » occupent la troisième place, derrière les « Caravelle » et les « DC-9 » avec 3702 mouvements, soit 7,8 % du trafic régulier et à la demande.

Par rapport au « Convaire 880 », le « 990 Coronado » est capable de performances nettement supérieures, grâce à la puissance accrue des réacteurs ainsi qu'à un aérodynamisme amélioré. Qu'on en juge par ces quelques données comparatives :

Le « Convaire 880 », propulsé par qua-

tre turboréacteurs de 5080 kg. de poussée, transportait 88 à 110 passagers à une vitesse de croisière de 990 km/h.

Le « Coronado », lui, propulsé par quatre réacteurs à double flux de 7300 kg. de poussée, transporte 96 à 121 passagers à une vitesse de croisière de 1090 km/h. — presque transsonique (mach. 0,88) — à 6000 mètres d'altitude. Ses réservoirs peuvent contenir quelque 60 000 litres.

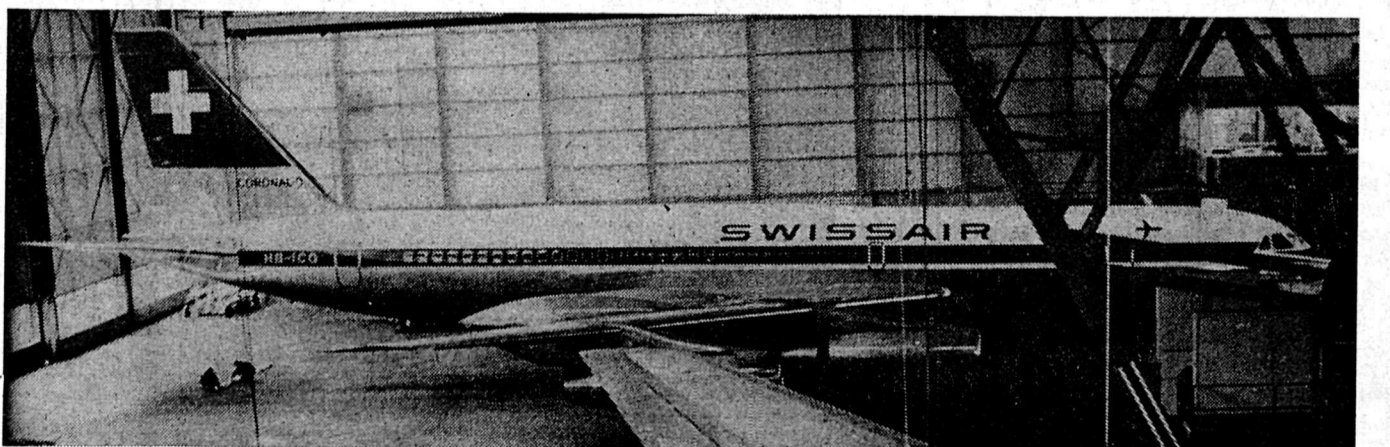
Cet avion, qui s'est révélé l'un des plus modernes long-courriers de la première génération subsonique à réaction, le doit pour une bonne part à la flèche très prononcée de son aile (plus de 35 degrés) et à la présence, à l'extrados de celle-ci, de fuseaux aérodynamiques longs de 7 mètres et qui sont destinés à améliorer l'écoulement aérodynamique aux grands nombres de mach.

Par ses dimensions, le « Coronado » est assez semblable au « Boeing 707 » et au « Douglas DC-8 », mais il se distingue d'eux par son aile d'envergure plus faible et de flèche plus accusée : 39 degrés au lieu de 35.

Outre la mort tragique d'un équipage composé d'hommes et de femmes chevronnés, la perte d'un « Coronado » (dont la valeur atteint 27 millions de francs) est un coup dur pour la Swissair, car cet avion faisait encore très bonne figure même à l'époque du « Boeing 747 ».

J.-P. Tz.

Voici un des « Coronado » de la Swissair dans le hangar où l'on procède à sa révision, à Zurich.



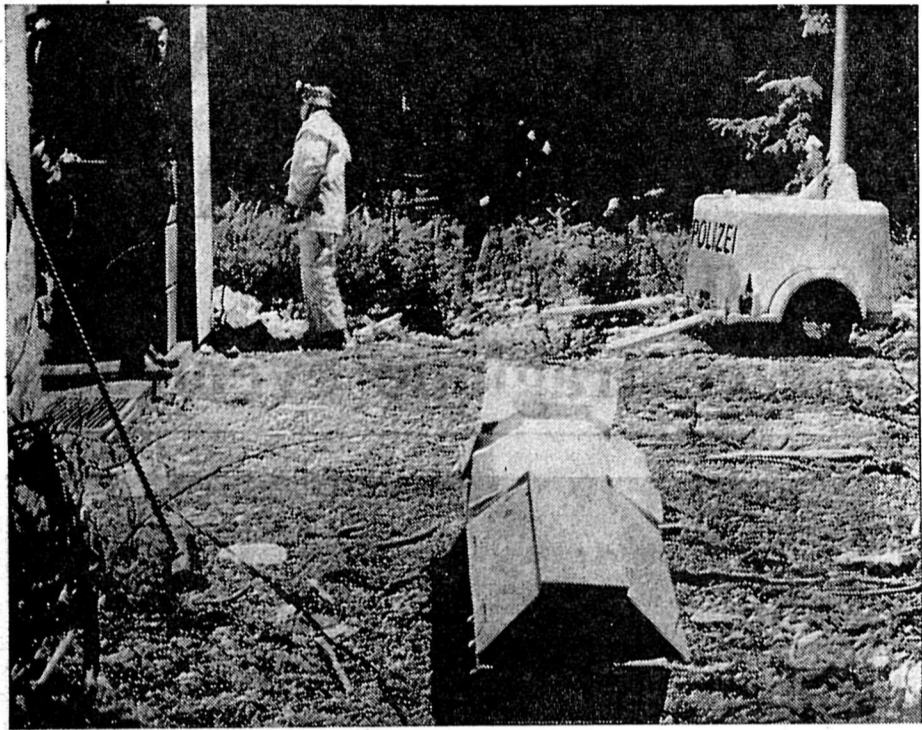
L'ÉQUIPAGE QUI A PÉRI DANS LA CATASTROPHE

Voici en haut, de gauche à droite : le capitaine Karl Berlinger, né en 1924, capitaine de l'appareil ; le copilote Armand Etienne, de Genève, né en 1918 ; le mécanicien Werner Gimmi, né en 1933.

Au rang du milieu, de gauche à droite : le steward Hans Maag, 1939, le steward Peter Frey, 1940, et l'hôtesse tessinoise Doris Rusca, 1946.

En bas, de gauche à droite : les trois hôtesses romandes Claire Aubort, 1940, Claire Henry, 1946, et Eliane Gaillard, 1945. (ASL, Lausanne)

Après la catastrophe aérienne de Wuerenlingen (Argovie) 50 experts examinent les lieux où le « CORONADO » de SWISSAIR s'est écrasé après avoir explosé On a dénombré onze Suisses parmi les quarante-sept morts



Dans la forêt tragique, on recueille les restes des victimes pour les placer dans les cercueils. (ASL)

L'identité des 38 passagers

Deux citoyens suisses parmi eux

Les trente-huit passagers du vol SR 330 Zurich - Tel Aviv ont tous trouvé la mort dans l'accident du Coronado, qui s'est abattu samedi en début d'après-midi, à Wuerenlingen.

Selon les informations fournies par la Swissair, il s'agit des personnes suivantes, dont les pays d'origine n'ont pas encore été déterminés avec certitude :

M. B. Aboutboul, Israël.
M. M. Attia, Israël.
M. Bayer, Allemagne.
M. L. Brisbois, Belgique.
M. Brzozowski, Allemagne.
M. Carell, Allemagne.
M. J. Carpenter, Grande-Bretagne.
M. Cesaïre, professeur, Sénégal.
M. Christiansen, Allemagne.
M. R. Crisollì, Allemagne.
M. N. Ellenczweig, Israël.
Mme F. Freudenberg, Israël.
M. K. Frey, Suisse.
Mme R. Golan, Israël.

M. P. Horn, Israël.
Mme M. Horn, Israël.
M. Horn, Allemagne.
Mme R. Ilan, Israël.
M. Klingen, Allemagne.
Mme Klingen, Allemagne.
M. L. Kolatacz, Canada.
Mme E. Kolatacz, Canada.
M. M. Korn, Israël.
M. Hans Kuhn, Suisse.
M. P. Lauhatiranda, Thaïlande.
M. H. Lev-Kochav, Israël.
M. Lingafelter, Etats-Unis.
M. Meyerson-Merton, Etats-Unis.
M. Hanosh Milwidsky, professeur, Israël.
M. Monet, Allemagne.
M. R. Neuberger, Israël.
M. A. Silverhots, Mexique.
Mme A. Silverhots, Mexique.
M. Glen Ware, Etats-Unis.
M. E. Weinermann, Etats-Unis.
Mme S. Weinermann, Etats-Unis.
Mme Wertmann, Israël.
M. Zelder, Allemagne.

Conférence de presse Swissair à Wuerenlingen

« C'est bien une explosion qui est à l'origine de la catastrophe »

C'est bien une explosion qui est la cause de la chute du « Coronado » de la « Swissair », a affirmé le chef de la presse de la « Swissair », M. Virchaux, lors de la conférence de presse qui s'est tenue à Wuerenlingen, samedi soir. Les paroles échangées entre l'équipage du « Coronado » et le personnel de la tour de contrôle ont été enregistrées sur bande magnétique. Ce document sonore révèle que le pilote a annoncé qu'une explosion avait eu lieu à l'arrière du fuselage de l'appareil. La fumée qui s'est aussitôt dégagée a empêché une lecture claire des instruments de bord, a affirmé un représentant du Bureau d'enquêtes sur les accidents.

Selon M. Virchaux, l'avion est parti à 13 h. 14 de Zurich-Kloten à destination de Tel-Aviv. Il y avait à bord 38 passagers et 9 hommes d'équipage. Le décollage s'est déroulé normalement et l'avion a suivi la route aérienne No 9, de Zurich en direction du Sud. Parvenu à peu près à la hauteur de Brunnen, volant à une altitude de 4500 mètres, l'avion a fait demi-tour car, selon un message du commandant de bord capté à Kloten, des difficultés étaient survenues à bord. L'appareil a pris alors la direction du Nord et s'est écrasé dans une forêt, près de Wuerenlingen. Dans sa chute, la machine a tracé une traçée d'environ 500 mètres de long et 300 mètres de large. L'alerte ayant été donnée,

le secteur a été aussitôt bouclé, mesure qui sera maintenue jusqu'à l'achèvement de l'enquête. Samedi soir, les investigations ont été interrompues. Elles repr-



Comme après l'attentat de Kloten contre un avion d'« El-Al », la surveillance a été renforcée depuis samedi sur nos deux aéroports intercontinentaux. (ASL)

naient dimanche matin, environ 70 hommes de la police cantonale argovienne soutenus par des effectifs de la police municipale et cantonale zurichoise étaient à pied-d'œuvre dans le secteur de l'accident. Un porte-parole du Gouvernement argovien a rappelé que c'est la deuxième catastrophe aérienne qui se produit sur sol

argovien, la première étant celle de Duerrennaesch, en 1963. Il a exprimé sa sympathie aux familles touchées par la catastrophe ainsi qu'à la « Swissair ». Lundi, le Grand Conseil argovien décidera d'éventuelles mesures supplémentaires. La police prie instamment la population de ne pas se rendre sur les lieux du drame.

Il y a eu d'autres accidents, dus à des incidents techniques, mais qui n'ont pas eu de suites dramatiques.

La plus terrible catastrophe qu'a connue l'aviation civile suisse est la chute d'un appareil « Bristol-Britannia » de la Globe-Air, survenue le 19 avril 1967, sur l'île de Chypre, qui a causé la mort de 126 personnes — dont 26 ressortissants suisses. C'est là un des nombres de victimes les plus importants de l'histoire de la navigation aérienne.

Enfin, il faut encore citer l'accident d'un « DC-4 » de la Balair, qui s'est produit le 15 mai 1960, au Soudan, et au cours duquel l'appareil a percuté une paroi de montagne. On déplorait douze victimes.

La huitième catastrophe aérienne de l'aviation civile helvétique

Parmi les accidents que la compagnie Swissair a eu à déplorer, la catastrophe de Wuerenlingen, survenue samedi après-midi, et qui a fait quarante-sept victimes, est la deuxième par ordre de gravité. Depuis sa fondation, en 1931, la Swissair a dû enregistrer six catastrophes aériennes (y compris celle de samedi).

L'accident le plus grave qui s'est produit en Suisse est la chute d'une « Caravelle » survenue le 4 septembre 1963, près de Duerrennaesch (Argovie), au cours de laquelle 80 personnes — dont 43 du village de Humlikon — ont trouvé la mort.

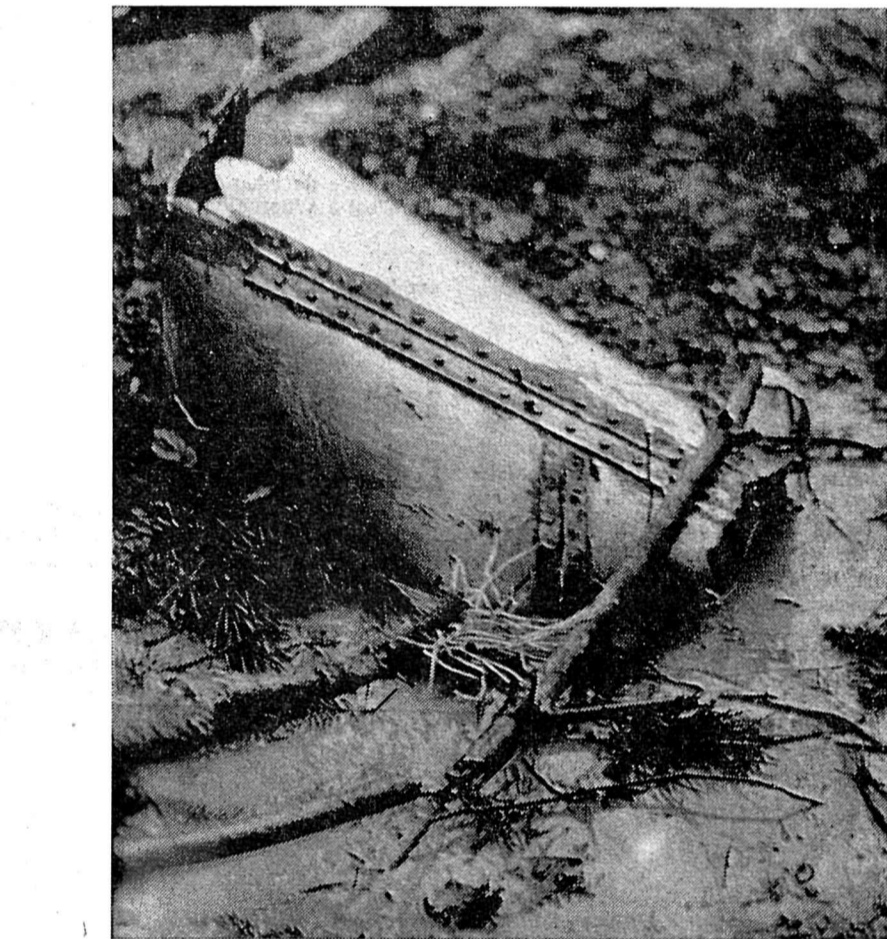
Le 18 juin 1957, un avion-école du type « DC-3 » s'est abîmé dans le lac de Constance, causant la mort de neuf membres de l'équipage.

Un « Convaïr 440 Metropolitan », qui transportait du fret, est tombé le 15 juillet 1956, au cours d'un vol entre les Etats-Unis et l'Europe. Les quatre hommes de l'équipage — un Suisse et trois Américains — ont été tués. Un autre « Metropolitan » s'est écrasé le 10 février 1967, au cours d'un vol école au-dessus du mont Uetliberg (ZH). Les quatre hommes de l'équipage ont perdu la vie.

Deux sommités MÉDICALES parmi les victimes

Parmi les passagers qui ont péri dans la catastrophe du Coronado, près de Wuerenlingen, dans le canton d'Argovie, se trouvait selon une information de la télévision allemande, un reporter de la deuxième chaîne de la TV allemande, M. R. Crisollì. Au nombre des 13 victimes de nationalité israélienne figurent le cardiologue connu, le professeur Hannech Milwidsky, et l'ancien secrétaire d'Etat au ministère israélien du travail M. Lev-Kochav, qui avait démissionné de son poste en 1968 pour retourner dans son kibboutz. Parmi les victimes de l'accident du Coronado de Swissair, qui s'est abattu peu après l'envol de Zurich, se trouvait également le professeur Georges Cesaïre, considéré comme une autorité en biochimie.

Le professeur, qui réside à Dakar, était en route pour Tel Aviv où il devait participer à un colloque international de toxicologie.



Voici la plus grosse pièce du « Coronado » découverte dans la forêt de Wuerenlingen. (ASL)

Des lambeaux de corps humains trouvés çà et là dans les arbres

« L'aéroport est fermé — nous avons eu un accident », tel est le message que captaient samedi après-midi les pilotes des avions survolant l'aéroport de Zurich-Kloten. Puis ils apprenaient la terrible nouvelle de la chute d'un Coronado, ayant à son bord 47 personnes, 38 passagers et 9 membres d'équipage, dans une forêt près de Wuerenlingen. Par chance, l'appareil qui compte 110 places n'était pas plein.

Une odeur âcre se propage

A Wuerenlingen, la police cantonale argovienne avait placé quelques cercueils, dans l'un desquels étaient déposés les parties de corps humains que les secouristes trouvaient çà et là parmi les troncs d'arbre. La pluie persistante a eu pour effet la propagation d'une odeur âcre.

La station de pompage d'eau située tout près du lieu de l'accident, a dû être fermée, du kérosène s'étant mélangé à l'eau. La « boîte noire » qui enregistre sur ban-

des magnétiques les données du vol, a été retrouvée et mise à la disposition des enquêteurs.

L'explosion s'est produite à l'arrière de l'avion

La Swissair déclare dans un communiqué publié samedi soir que les 38 passagers et les 9 membres de l'équipage ont malheureusement tous perdu la vie dans la catastrophe aérienne de Wuerenlingen. La direction de la Swissair exprime sa profonde sympathie aux familles des victimes. L'enquête est entre les mains du bureau d'enquêtes sur les accidents d'aéronefs. Selon un message du commandant de bord capté par la tour de contrôle, une explosion s'est produite à l'arrière de l'appareil. Rien ne laisse supposer un incident technique à l'appareil ou à l'un des réacteurs. A Kloten, précise encore le communiqué, les mesures de sécurité seront renforcées.

Swissair suspend le transport du fret à destination d'Israël

ZURICH. — La Swissair a décidé dimanche après-midi de suspendre les envois de marchandises et de courrier à destination d'Israël.

Cette mesure, qui prend effet immédiatement, sera maintenue jusqu'à une date ultérieure qui n'a pas été communiquée. Comme on a pu l'apprendre au siège de la compagnie aérienne, à Zurich, la direction générale a pris cette décision après la catastrophe survenue samedi à Wuerenlingen. Les bagages personnels des

passagers continueront cependant à être expédiés.

50 experts sur les lieux

L'enquête est placée sous la responsabilité du bureau d'enquête sur les accidents d'aéronefs, qui a envoyé sur les lieux une équipe de 50 experts. D'autre part, le ministère public de la Confédération et la police cantonale argovienne s'occupent de cette affaire.

M. Roger Bonvin, conseiller fédéral

Attendons les résultats de l'enquête

Dans une déclaration qu'il a faite hier à l'Agence télégraphique suisse à propos de la tragique catastrophe aérienne de Wuerenlingen, M. Roger Bonvin, chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, a estimé qu'il convenait avant tout d'attendre les conclusions des enquêteurs se trouvant sur les lieux du drame.

Parlant des mesures de sécurité prises sur les aéroports de notre pays, le conseiller fédéral a rappelé que celles-ci étaient le fait des aéroports eux-mêmes et que ce n'est pas la Confédération qui en porte la responsabilité. Le chef du Département fédéral des transports a précisé qu'à la suite de l'attentat de Kloten les responsables des aéroports suisses avaient pris des mesures de sécurité très sévères. Celles-ci ont empêché que des attentats ne soient perpétrés au sol contre les passagers ou les appareils. Il va sans dire qu'il reste toujours aux personnes

commettant de tels attentats la possibilité de piéger les bagages des voyageurs. M. Bonvin a précisé que certaines compagnies aériennes faisaient, en divers points du globe, subir un délai d'attente aux bagages dans des soutes construites pour résister aux éventuelles explosions. La possibilité de généraliser l'application de telles mesures est toutefois restreinte en raison des désagréments qu'elles comportent pour les voyageurs eux-mêmes.

En ce qui concerne les sanctions et mesures que pourrait prendre le Conseil fédéral à l'encontre des responsables de cette catastrophe, s'il s'avère qu'il s'agit véritablement d'un attentat, M. Bonvin a déclaré que ce n'est que lors d'une nouvelle réunion du Conseil fédéral que les moyens dont dispose la Confédération dans un tel cas seront passés en revue avec les responsables du Département fédéral de justice et police et du Département politique.

Un communiqué du Conseil fédéral

Dimanche matin à 11 h. 30, au Palais fédéral, le chancelier de la Confédération, M. Karl Huber, a donné lecture à la presse du communiqué suivant :

« Le Conseil fédéral est profondément touché par la terrible catastrophe aérienne survenue à Wuerenlingen. Il exprime sa plus vive sympathie aux familles des 47 passagers et des membres de l'équipage tragiquement disparus, ainsi qu'à la compagnie aérienne Swissair.

Le peuple suisse et la Swissair peuvent avoir l'assurance que les autorités compétentes mettront tout en œuvre pour découvrir les causes de la catastrophe. Un premier échange de vues a déjà eu lieu hier entre les membres du Conseil fédéral. Hier matin, le Conseil s'est entretenu de l'événement ainsi que des divers problèmes qui s'y rapportent lors d'une conférence téléphonique. Il se réunira aujourd'hui en séance extraordinaire.

Il convient jusque-là de chercher à élucider si la présomption d'un acte de sabotage criminel se renforce. Le Conseil fédéral a donné aux départements compétents tous les ordres utiles pour qu'il puisse, aujourd'hui si possible, être décidé,

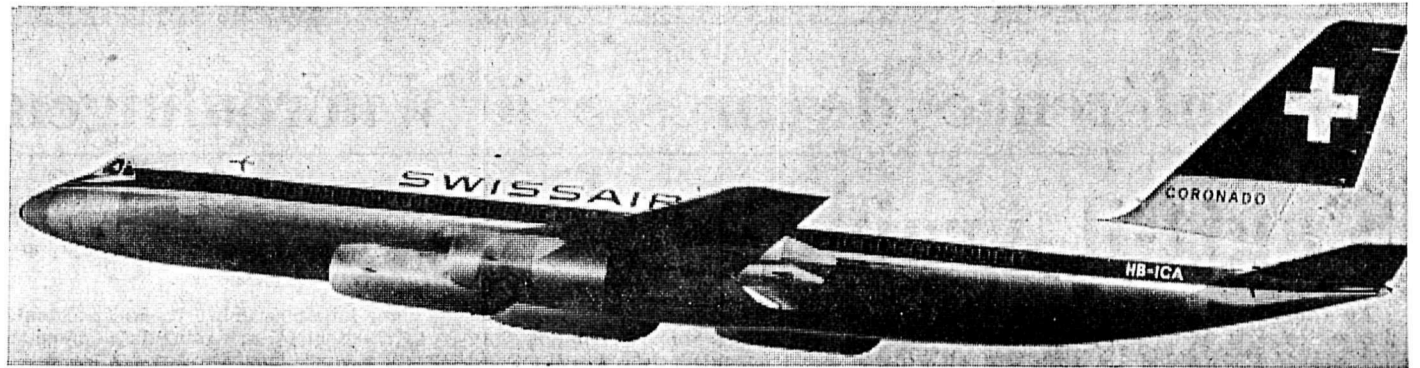
éventuellement en liaison avec les cantons, des démarches qui se seront révélées nécessaires.

L'opinion publique sera tenue au courant de toutes les nouvelles constatations importantes et des décisions qui seront prises ».

Tel-Aviv et la « nouvelle escalade » dans la violence

Un attentat dirigé à la fois contre Israël et contre la Suisse en guise de réplique au verdict de Winterthour

Avant qu'il n'ait été prouvé avec certitude que la catastrophe du Coronado de la Swissair Zurich-Tel-Aviv et l'explosion à bord de la Caravelle des lignes aériennes autrichiennes sont bien dues à des attentats de terroristes arabes, l'émotion samedi soir en Israël l'emportait déjà de



Premières réactions dans le monde

Mme Golda Meïr scandalisée

Mme Golda Meïr, présidente du Conseil israélien, a rendu public samedi soir la déclaration suivante :

« L'explosion criminelle et meurtrière qui a détruit un avion suisse en route pour Israël, causant la mort de dizaines de personnes parmi lesquelles environ 12 citoyens israéliens, ne peut que scandaliser ».

« La revendication pleine de vantardise de cet acte par une organisation terroriste arabe est une nouvelle illustration du caractère et des buts meurtriers de ces groupes ».

« Nous exprimons notre chagrin et adressons nos condoléances aux familles — israéliennes et autres — des passagers qui se trouvaient à bord de l'avion ».

« Le Gouvernement israélien examinera cette affaire au cours du Conseil des ministres de dimanche matin » conclut la déclaration de Mme Golda Meïr.

Le « New York Times » :

« Il faut punir ces fanatiques »

« La riposte doit venir du monde entier et pas seulement d'Israël », écrit dimanche le « New York Times » dans un éditorial consacré au drame de Wuerenlingen dans lequel, 47 passagers d'un avion de la « Swissair » à destination de Tel-Aviv ont trouvé la mort.

Pour le quotidien new-yorkais, il n'y a pas lieu de mettre en doute l'affirmation d'une organisation fanatique de Beyrouth, qui revendique la responsabilité de cet acte.

« La riposte, poursuit le « New York Times », consiste dans une action efficace d'Arabes responsables visant à punir ces fanatiques et à mettre un terme à leurs activités, mais, il est clair que sans des sanctions extrêmement sévères, il ne faut

pas compter voir se développer une telle volonté d'action ».

Le Département d'Etat américain réclame des mesures internationales

Le Département d'Etat américain a réclamé, dans la nuit de samedi à dimanche, des mesures internationales contre le terrorisme dans le trafic aérien. Commentant la chute du « Coronado » de la compagnie aérienne suisse « Swissair » et l'explosion d'un engin à retardement dans un appareil autrichien près de Francfort, le porte-parole du Département d'Etat a déclaré que ces incidents soulignent l'urgence nécessaire d'intensifier les efforts en vue de réduire les actes de sabotages contre d'innocents civils dans le trafic aérien. Le porte-parole a ajouté à ce propos que la conscience de tous les civils du monde serait ébranlée s'il se confirmait que le Front populaire de libération de la Palestine porte la responsabilité de ces attentats.



Au lendemain de la catastrophe de Duerrenesch en 1963 : les hôtesses de Swissair aux obsèques des victimes.

Plusieurs compagnies aériennes prennent des mesures sévères

BEA : vols vers Israël suspendus

La « British European Airways » a suspendu dans la nuit de samedi tous les vols de ses avions-cargos à destination d'Israël, à la suite de l'explosion de l'avion de la Swissair, a indiqué dimanche matin un porte-parole de la compagnie.

Les avions-cargos de la « BEA » qui devaient assurer un service à partir de Rome, d'Athènes et de Tel-Aviv sont également concernés par la décision, a ajouté le porte-parole, qui n'a pas pu indiquer la durée de l'interdiction.

« SAS » : contrôle et fouille nécessaires

A la suite du Coronado de « Swissair » et de l'explosion dans un avion de la compagnie autrichienne « Aua » la compagnie aérienne scandinave « SAS » a, elle aussi, pris des mesures rigoureuses de sécurité pour les vols vers Tel-Aviv. C'est ainsi qu'un guichet d'enregistrement spécial pour les passagers à destination d'Israël a été aménagé à l'aéroport de Copenhague-Kastrup, où tous les bagages et colis sont minutieusement fouillés par la police. Le fret vers Tel-Aviv est soumis à une mesure semblable. Les passa-

gers en transit à l'aéroport de Copenhague doivent également se soumettre à ce contrôle. Les avions à destination de Tel-Aviv sont gardés par une équipe de surveillance spéciale.

« SAS » vole une fois par semaine, le dimanche, de Copenhague vers Tel-Aviv.

Mesures de sécurité exceptionnelles à l'aéroport de Tel-Aviv

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises dimanche matin à l'aéroport international de Lod-Tel-Aviv.

La police montait la garde autour de l'appareil de la « Swissair » venu chercher les 50 passagers qui auraient dû être embarqués par le « Coronado » qui s'est écrasé samedi près du village de Wuerenlingen, dans le canton d'Argovie, causant la mort des 47 passagers et membres d'équipage, dont 11 Israéliens.

Aucun des 50 passagers montant à Tel-Aviv n'a, à la suite de la catastrophe, annulé sa réservation pour le vol de la « Swissair » et aucun des 160 passagers qui doivent quitter Tel-Aviv dans le courant de la journée de dimanche pour Zurich à bord d'un autre appareil de la compagnie suisse, n'a renoncé à effectuer ce vol, déclare-t-on à l'aéroport de Lod.

Le commandant de bord de l'appareil de la « Swissair » a ordonné que tous les bagages — y compris les bagages à main — soient placés dans la soute, interdisant aux passagers de transporter quoi que ce soit dans la cabine.

Les autres compagnies aériennes ont annoncé qu'elles adopteront la même procédure, prévenant les passagers que leurs bagages seront fouillés avant qu'ils ne soient installés dans les soutes.



4 SEPTEMBRE 1963 : à Duerrenesch, ce cratère a été formé par la chute d'une « Caravelle » de la Swissair. Bilan : 80 morts.



10 FÉVRIER 1967 : On recueille les corps de quatre pilotes de Swissair qui ont péri dans la chute de leur avion-école, un « Metropolitan », sur le mont Uetliberg.

Voir la suite en page « Dernières nouvelles de la nuit ».

2^e conférence de presse à Wuerenlingen

S'agit-il vraiment d'un sabotage ?

Au cours d'une seconde conférence de presse tenue à Wuerenlingen hier soir, il a été déclaré que ni les passagers ni les membres de l'équipage ne pourront être identifiés vu l'état dans lequel se trouvent les corps.

L'enregistreur de vol a été endommagé lors de la chute de l'avion au point que les chances de tirer des renseignements de l'appareil sur le vol fatal du Coronado sont pour ainsi dire nulles.

D'après les experts, l'avion transportait dans ses réservoirs, au moment de l'impact, 29,6 tonnes de kérosène. Dans la soute à bagages se trouvaient 1427 kilos de fret, 621 kilos de bagages et 322 kilos de courrier.

Il n'a pas encore été possible de déterminer si un acte de sabotage a vraiment été commis. Mais les premiers résultats de l'enquête ont toutefois permis d'établir avec certitude qu'un incendie s'est déclaré à bord, mais dont la cause n'a pu être indiquée. On a retrouvé des morceaux de filet provenant de bagages, qui avaient visiblement brûlé. En outre, on est certain que les réacteurs ont parfaitement fonctionné.

A la suite des appels lancés par la radio et la télévision, de nombreux témoins se sont annoncés et ont pu donner des renseignements sur la dernière phase du vol avant l'écrasement au sol. Selon ces informations, l'avion est sorti d'une masse de

nuages au-dessus de Klingnau-Kleindoettingen. Il avait, selon les témoins, une « position fortement inclinée » et perdait rapidement de l'altitude. Le jour de la catastrophe, une couche de nuages bouchait le ciel à une altitude entre 900 - 1000 mètres et 9500 mètres à proximité du sol, des bourrasques assez violentes pouvaient être constatées ce jour-là. Cependant, aux dires des experts, le temps n'a pu jouer

Seuls 10 m. de bande de l'enregistreur des données du vol ont été retrouvés

En dépit des recherches intensives qui ont été entreprises, seuls 10 mètres de bande magnétique de l'enregistreur des données de vol, placé sur le Coronado accidenté, ont pu être mis en sécurité.

Il s'agit en fait, ainsi qu'on a pu l'apprendre hier soir au cours de la conférence de presse de Wuerenlingen d'indications portant sur les sept premières journées de vol de l'appareil, soit jusqu'au 20 février inclus. Le morceau de la bande magnétique, d'une longueur approximative de 30 centimètres, aurait été de la plus haute importance pour déterminer la cause de l'accident. L'enregistreur des données de vol ayant été endommagé, les chances de découvrir des indices positifs ont en-

qu'une influence indirecte sur l'accident.

Actuellement, une soixantaine d'hommes sont occupés aux travaux de recherche, parmi lesquels des représentants de « Swissair », de l'armée et du bureau d'enquêtes sur les accidents d'aéronefs. Il faudra un certain temps, semble-t-il, pour que des conclusions puissent être tirées des éléments qui auront été recueillis sur place.

core diminué. A ce sujet, on apprend que la « petite boîte noire » est située, dans les appareils « Convair-Coronado », à un endroit très vulnérable. Ce fait regrettable a été corrigé dans les modèles d'avions plus récents.

PERSONNEL SWISSAIR

Un deuil mêlé de colère

Le personnel de la compagnie Swissair porte le deuil des collègues tués dans l'accident de Wuerenlingen. Mais ce deuil est mêlé à la colère que l'hypothèse d'un attentat continue de susciter. Afin d'éviter toute tension psychique, le personnel de cabine est autorisé à refuser de participer aux vols vers le Proche-Orient. Cette autorisation a été utilisée qu'une seule fois jusqu'à présent, au cours de la journée d'hier. Comme l'ont fait remarquer certains passagers, le comportement des hôtesses de Swissair est au-dessus de toute critique et rien ne laisse deviner chez elles l'émotion soulevée par le drame qui vient de frapper la compagnie.

Les associations du personnel ont fait savoir qu'elles demandaient une augmentation des prestations d'assurances en cas de mort et un reclassement à inclure dans les contrats de travail pour les cas d'émeute et de guerre.

Un pionnier de notre aviation

Hans Kuhn, parmi les tués

Il avait volé plus d'un million d'heures sans accident

Parmi les passagers qui ont perdu la vie dans la catastrophe de Wuerenlingen, se trouve le capitaine d'aviation Hans Kuhn, l'un des pionniers de l'aviation civile suisse qui travaillait à « l'Alpar », à Berne, avant d'entrer au service de la « Swissair ». Jusqu'à la fin de l'année 1962 le capitaine Kuhn a volé principalement pour la « Swissair » sur des appareils du type DC. Quand vint l'époque des avions à longs parcours, le capitaine Kuhn a demandé sa retraite prématurée. La compagnie aérienne « Balair » lui offrit ensuite un poste de capitaine dans le cadre de son programme de missions internationales.

Le capitaine Hans Kuhn, qui prit en 1942 le commandement de la douzième escadrille de l'aviation militaire suisse, possédait une authentique vocation pour l'enseignement du pilotage. Lui qui était un « millionnaire » du vol, et qui avait donc vécu sans accident plus d'un million d'heures, aux commandes de son appareil, lui qui, d'autre part, avait été moniteur

de vol durant de longues années, a trouvé la mort en avion au cours d'un voyage professionnel qui l'emmenait au Proche-Orient pour accomplir une mission spéciale auprès du général Odd Bull, mission dont il était chargé par la Confédération. Le capitaine d'aviation Hans Kuhn était également connu pour avoir vivement encouragé les jeunes à faire carrière dans l'aviation.

L'une des stewardesses avait toute sa famille en Valais

Comme partout ailleurs en Suisse la catastrophe de Wuerenlingen a causé la plus vive émotion en Valais notamment dans la région de Saxon d'où était originaire l'une des stewardesses, Mlle Eliane Gaillard et où toute sa famille est domiciliée. La jeune fille venait de passer une dizaine de jours au sein de sa famille. Elle avait quitté les siens quelques heures

avant la catastrophe en leur faisant part notamment d'aller au Japon dans quelques semaines, l'une des rares parties du monde qu'elle ne connaissait point encore.

Dans de nombreuses églises valaisannes des prières ont été dites hier à l'intention des victimes. A Sion le curé de la Cathédrale a demandé aux milliers de personnes rassemblées lors des divers offices dominicaux de « prier pour les victimes de l'accident ou du crime ainsi que pour tous ceux qui en sont les responsables ».

WUERENLINGEN (AG). — Un service funèbre sera célébré lundi soir, en l'église paroissiale de Wuerenlingen, pour les 47 victimes de la catastrophe aérienne qui a frappé, samedi après-midi, un appareil de la « Swissair ». Quant au service religieux officiel, il sera célébré à une date ultérieure.

Après la catastrophe du « Coronado »

L'émotion dans le monde

Le pape Paul VI et le nonce apostolique expriment leur sympathie

Le pape Paul VI, pour sa part, a également exprimé sa sympathie, par l'intermédiaire de Mgr Ambrogio Marchioni, nonce apostolique à Berne, au président de la Confédération, M. Hans-Peter Tschudi. Le télégramme que le nonce apostolique a adressé au président de la Confédération déclare en substance que le pape Paul VI, profondément attristé par la catastrophe survenue à l'avion de la « Swissair » prend part à la douleur des familles des victimes, et exprime sa sympathie à la Suisse, « ce noble pays ». Le nonce apostolique, Mgr Marchioni, a ajouté ses condoléances personnelles à celles du pape Paul VI.

La Jordanie exprime ses regrets à la Suisse

AMMAN. — La Jordanie a exprimé hier soir son profond regret au gouvernement et au peuple suisses à la suite de la « tragédie humaine » survenue à l'occasion de l'explosion du « Coronado » de la Swissair près de Zurich.

Le porte-parole du gouvernement jordanien a ajouté qu'il était « impensable » que cet acte ait pu être commis par des Arabes.

Air France annule les transports à destination d'Israël

PARIS. — La compagnie aérienne Air France a décidé d'annuler les transports de fret et de courrier à destination d'Israël jusqu'à lundi minuit. Cette mesure concerne toutes les escales de la compagnie française.

Vers une action militaire israélienne ?

JERUSALEM, 23 février (ATS-AFP). — Le pré-sidium de la Knesset (parlement) s'est réuni dimanche soir pour examiner les demandes urgentes de débats sur la catastrophe de l'avion de la « Swissair ». Il doit se réunir à nouveau lundi pour prendre une décision à ce sujet.

Aussi bien les partis de la coalition que ceux de l'opposition demandent que le Parlement « approuve une action militaire » à la suite de cette catastrophe et d'actes semblables.

Répulsion en Hollande

AMSTERDAM. — Le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Joseph Luns, a fait part dimanche de la « répulsion » inspirée au Gouvernement des Pays-Bas par les explosions qui se sont produites samedi à bord du « Coronado » de la « Swissair » et de la « Caravelle » autrichienne.

Actualités

SI C'EST UN CRIME...

par Michel JACCARD

Crime ou accident ?

Seule une conclusion officielle, née d'une enquête longue et soignée, désignera l'un des membres de cette affaire alternative.

Mais pour l'opinion internationale, mais pour tous ceux qui, rapprochant le drame de Wuerenlingen à d'autres, tout récents, provoqués dans de mêmes circonstances, il ne fait guère de doute. Le « Coronado » de Swissair détruit samedi l'a été par un attentat.

Et qui plus est, et qui ajoute à l'horreur du crime, un attentat politique.

Ainsi donc, il se trouve au monde des hommes qui, pour réaliser un idéal patriotique — le plus estimable qui soit — n'hésitent pas à recourir à des moyens qui feraient reculer le fou le plus démoniaque, le gang le plus pervers, le tueur le plus sadique.

De siècle en siècle, les guerres ont, hélas ! reculé les limites de la cruauté. La science et l'imagination des hommes ont élevé à leur plus haut niveau les forces de la terreur et de la destruction.

Mais, si lamentable que fût cette escalade, elle laissait une frange d'espoir, celle-là que les innocents, totalement étrangers, politiquement et géographiquement, aux données d'un conflit, seraient au moins épargnés.

Eh bien non !

La tragédie de Wuerenlingen a dissipé cette faible espérance.

Quel sens a donc le crime aérien de samedi ?

Celui d'une révolte, d'un avertissement, d'une vengeance ?

Quel est le sentiment qui, par l'articulation du sophisme le plus abominable, pourrait expliquer ce massacre d'innocents ?

Il n'en est point !

C'est l'assassinat pur et simple, sans

cause avouable, sans signification ; gratuit.

Le pire de tout, c'est l'impuissance et le désarroi que provoque, au-delà de l'indignation, un tel forfait.

Qui est responsable ? Le ou les auteurs matériels de l'attentat ? Ceux qui ont armé leurs mains ?

Comment le saurait-on ? Et, cas échéant, comment faire pour que justice soit faite ?

Il n'y aura, vraisemblablement, pas de justice.

Un groupe dissident du « Front populaire de libération palestinien » a revendiqué la paternité du crime. Des démentis ont suivi, contradictoires, d'ailleurs. Mais à supposer que les responsables soient identifiés, que pourrions-nous faire ? Rien, apparemment. Sinon protester, pour la forme. Et même si l'on parvenait à mettre la main sur ceux qui ont placé la bombe dans le « Coronado », qui tiendrions-nous ? Les véritables criminels ? On voit bien que non. Ce serait un nouveau procès de Winterthur, appelant à la barre et condamnant des exécutants, coupables, certes, mais moins que ceux dont ils ont été les instruments.

L'impuissance où nous sommes ajoute à l'abomination.

La presse d'hier matin a publié la photo d'une femme désespérée apprenant, à l'aéroport de Tel-Aviv, la fin de celui qu'elle attendait. Des scènes identiques se sont répétées dans tous les foyers des victimes, à commencer par les familles des pilotes, des stewards et des hôtesses tombés, samedi, au champ de la haine. Quoi dire, devant ces douleurs, à part notre sympathie, notre tristesse, et notre découragement ?

M. J.

Michel Fauqueux raconte comment il conçut le rapt de SOPHIE DUGUET

SOISSONS. — C'est entre les quatre murs de la cellule qu'il occupait à la prison de Cambrai que Michel Fauqueux a imaginé le rapt de la petite Sophie Duguet qui, pensait-il, devait lui assurer enfin la richesse.

Devant une jeune femme de 25 ans, juge d'instruction de Soissons, Fauqueux qui a échappé pendant quatre mois à la police a fait samedi soir le long récit de son aventure. Il ne pouvait plus nier sa culpabilité puisque les policiers avaient découvert sur lui 35 000 francs en coupures de 500 francs provenant de la rançon versée par les Duguet.

Ce n'est pas la petite Sophie que Fauqueux voulait enlever, mais son frère Eric, âgé de quatre ans. Il connaissait l'énorme fortune des Duguet pour avoir travaillé quelques jours chez eux, mais surtout par son amie Thérèse Lemadre, dont le père avait été pendant quarante-deux ans au service de la famille.

Des difficultés attendent le ravisseur. Les billets de 500 francs sont difficiles à

échanger. Il ne réussira à en écouler que huit, dont sept la nuit de Noël. Il cherche à cacher le reste dans une cabane forestière, mais ils prennent l'humidité. En voulant les faire sécher dans le four de la cuisinière, il en fait brûler deux. Il dissimule alors le reste sous la baignoire de son amie. Fauqueux et Thérèse Lemadre voulaient partir pour l'Amérique du Sud avec leurs enfants. Leur arrestation a mis fin à leur rêve.

MENACES DE MORT contre M. Abba-Eban

Des menaces anonymes contre la vie de M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, ont été proférées par téléphone a annoncé dimanche soir M. Franz Heubl, ministre bavarois des Affaires fédérales.

Mais M. Eban avait déjà quitté Munich pour Bonn au moment où le coup de téléphone a été reçu. Contrairement au programme, M. Eban n'est pas parti de l'aéroport civil de Munich mais d'une base militaire à Neubiberg.

Suisse

Violent incendie dans un collège

GENEVE. — Un incendie très spectaculaire a fortement endommagé hier matin à Genève, un grand bâtiment scolaire, les dégâts sont estimés à un demi-million de francs. Le sinistre, dont l'origine est encore inconnue, s'est déclaré aux premières heures de la matinée dans les combles du collège Voltaire, l'un des trois établissements qui constituent le collège de Genève.

Devant la très grande expansion prise rapidement par l'incendie, 120 hommes, disposant d'une douzaine de lances et de plus de dix véhicules, ont été engagés par la lutte contre le feu, qui après une heure d'efforts était maîtrisé.

Le FPLP qualifie d'hypocrites des larmes versées sur les 47 morts

BEYROUTH. — Le Front populaire pour la libération de la Palestine (commandement général) la petite organisation de commandos qui avait tout d'abord revendiqué samedi soir la responsabilité de la destruction du « Coronado » de la « Swissair » avant de démentir cette information, a publié un communiqué qualifiant d'hypocrites les larmes versées sur les 47 victimes de la catastrophe.

Un porte-parole du FPLP-commandement général — a par ailleurs une nouvelle fois décliné hier toute responsabilité dans l'explosion qui a, croit-on, détruit le « Coronado ».

Certains observateurs sérieux à Beyrouth n'en demeurent pas moins circonspects : pour eux le premier communiqué publié par le FPLP-commandement général était le bon

LOTÉRIE à NUMÉROS

Tirage du 21 février 1970 :
2, 4, 18, 21, 22, 36,
numéro supplémentaire : 19.
Somme totale attribuée aux gagnants :
1 480 244 francs.
Somme attribuée à chaque rang : 370 061 francs.



CONTHEY

Brillante assemblée du Parti radical

L'assemblée générale en principe convoquée une fois par année pour renseigner les citoyens sur les travaux exécutés par le comité en place et pour prendre, d'autre part, connaissance de l'activité des élus au sein de la Municipalité.

En 1969, aucune convocation n'avait été adressée. En effet, diverses séquences subsistaient encore depuis les dernières élections. Actuellement, tous les esprits se sont calmés et il était temps de refaire le point. 55 citoyens ont répondu à l'appel du comité. Ce n'était pas la foule des grands jours, mais par contre, une réunion de gens intéressés et soucieux de l'avenir du parti. Un programme étoffé avait été d'ailleurs mis sur pied et la partie oratoire a dépassé deux heures d'horloge. Malgré donc l'effort qui était demandé aux auditeurs, chacun manifesta son approbation au sérieux des propos commentés par les conférenciers.

M. Marcel Sauthier, président du parti, salua l'assemblée à 20 h. 45 et expliqua les raisons du silence du comité en 1969. Cela ne voulait pas dire que rien n'a été fait, au contraire. Les comités restreints ou élargis se sont retrouvés maintes fois et le but de la restructuration du parti semble être atteint. L'essentiel est de trouver chaque année des gens disponibles et intéressés à la chose publique afin de faire progresser nos idées.

Le secrétaire, M. Jc. Braissant, a réitéré son désir de se démettre de ses fonctions. En effet, en raison d'une mutation dans le cadre de sa profession, il doit quitter notre canton pour la cité rhénane de Bâle. Il a tenu à exprimer la joie qu'il a eue dans sa tâche en compagnie de ses amis contheysans. Axé sur le problème suisse de la sécurité sociale, il a déclaré notamment qu'il fallait se méfier des initiatives demandant la transformation de l'AVS en rentes populaires. Une telle solution ne serait pas à l'avantage des salariés modestes et les cotisations réclamées aux autres catégories prendraient la forme d'un impôt particulier et excessif. De plus, le rôle de l'Etat est d'encourager la prévoyance personnelle et non pas de limiter la liberté individuelle. Un monopole d'assurance par l'intermédiaire de l'Etat serait susceptible de politiser l'AVS et le retour des capitaux au domaine privé serait soumis, par voie de conséquence, à des influences dangereuses. Sans nous étendre sur son rapport intéressant, il se rallia au système actuellement éprouvé des trois piliers, reconnaissant que l'AVS pourrait être améliorée en tant qu'assurance de base, qu'un effort redoublé doit être fait au sein des caisses de pension des entreprises privées et qu'enfin, l'épargne personnelle restait l'apanage et la garantie de la liberté des individus.

Vint la nomination du nouveau secrétaire en la personne de M. Jean-Jacques Sauthier, de Conthey-Place. Nous nous réjouissons de ce choix, car l'intéressé a fait déjà la preuve de son dynamisme au sein de la jeunesse en qualité de président.

Représentant les membres du Conseil général, M. Marc Quennoz rappela le rôle de ce conseil nouvellement institué à Conthey. Les expériences acquises en 1969 prouvent déjà le bénéfice de cette innovation. Comme au sein de la Municipalité, les élus doivent prendre leur tâche avec un sérieux particulier et nous remercions l'orateur qui nous a prouvé que nos représentants n'étaient pas des figurants.

L'état des finances du parti est bon. Après s'être acquitté de tous les frais des campagnes électorales, il reste un bénéfice qui va grossir par l'apport des cotisations 1969-1970 qui commencent à arriver. Le comité témoigne sa gratitude à tous ceux qui se rendent compte qu'un

bureau efficace ne peut faire son travail sans frais d'administration. Un parti politique, c'est l'affaire de tous et pas seulement de quelques-uns en particulier. D'autre part, il ne suffit pas de s'intituler radical, mais il faut donner à ses mandataires les moyens de faire valoir ses idées.

M. Gérard Clivaz, conseiller, fit un tour d'horizon des réalisations de la commune dans le domaine des travaux publics. Conthey a des besoins toujours plus grands et il est difficile de satisfaire chacun. Il préconise une planification sur plusieurs années afin d'avoir une vue prospective de la situation et sur ce qui doit être fait. Ses compétences professionnelles sont mises largement à contribution et l'assemblée s'est rendue compte que de nombreux problèmes ne trouvent pas toujours une solution immédiate.

M. Jean-Charles Sauthier, conseiller, expliqua pourquoi, il était nécessaire d'avoir exigé présentement un budget équilibré. Pour obtenir des ressources supplémentaires, deux solutions s'imposent: le recours à l'emprunt ou l'augmentation des impôts. L'effort demandé aux contribuables étant déjà important, il est difficile d'exiger davantage. Toutefois, ce problème est particulièrement pressant car nous ne pouvons pas nous permettre de rester en arrière. L'amélioration des routes, la construction d'un réseau d'égouts et de nouveaux collèges, diverses modernisations exigent un sacrifice financier. L'argent des impôts est utilisé à bon escient et il faut que chacun se montre compréhensif dans ses exigences.

L'invité du jour, M. le député Bernard Cottagnoud, rappela l'essentiel de l'initiative Schwarzenbach qui est de limiter à 10% le nombre des étrangers par rapport à la population indigène. En Valais, nous atteignons actuellement 8%. Il aurait été aussi intéressant de faire un parallèle entre la politique actuelle de la limitation des exportations préconisée par le Conseil fédéral et l'incidence que cela pourrait avoir par une réduction éventuelle de la main-d'œuvre étrangère. L'orateur préconisa le rejet de cette initiative. M. Cottagnoud nous parla ensuite du prochain vote des femmes en Valais et il laissa la liberté de choix à chacun. Nous pensons qu'il s'exprimera favorablement dans d'autres assemblées organisées à cet effet. Pour notre part, nous estimons que si l'argument pour l'octroi de ce vote a été pensé particulièrement pour les veuves avec charge de famille, cela est dépassé. La femme suisse, c'est tout de même encore autre chose. Que fait-on de toutes celles qui travaillent en usine, dans les bureaux, à la campagne et à la vigne, dans les ménages. La Suisse participe à 100% à l'effort économique du pays et les exceptions qui sont dans les salons de thé ne doivent pas nous faire oublier toutes les autres. Le Valais ne peut pas se permettre de s'offrir une votation médiocre puisqu'il est le dernier, il faut qu'il montre son enthousiasme. Qu'aurait-on fait pendant la dernière guerre sans les femmes, alors que tous les hommes étaient sous les drapeaux, il faut aussi s'en souvenir. La femme suisse et une grande patriote et elle aime son pays. Qu'on lui rende cette justice et qu'on lui donne aussi la possibilité de s'y intéresser politiquement, cela n'ira pas plus mal.

Pour conclure cette soirée, le président de la jeunesse et de la fanfare orientèrent l'assemblée sur leurs activités fécondes. La Lyre a fait peau neuve avec un nouveau directeur musical dynamique et nous lui souhaitons de brillantes futures exécutions.

En ce samedi 14 février à Sensine, nous nous sommes rendus compte que le Parti radical de Conthey demeure une force vivante et qui a de l'avenir.

Jc. BRAISSANT.

MARTIGNY

Soirée bourgeoise

Samedi soir les bourgeois de Martigny se réunirent pour leur traditionnel souper-choucroute. Environ 250 membres s'étaient donc donné rendez-vous dans l'ancienne halle de gymnastique après avoir écouté avec plaisir une aubade donnée par la fanfare bourgeoise placée sous la direction de M. le professeur Rouiller Maurice. Mentionnons que la fanfare se produisit par deux fois et cela malgré le mauvais temps, une fois sur la place du Bourg et une fois devant l'Hôtel de Ville; elle anima de même toute la soirée.

Le Conseil bourgeois représenté en corps soit par MM. le Dr Michel Closuit, Gaston Moret, Henri Spagnoli, Jules Girard et Georges Pierroz a une fois de plus fait les choses en grand et la choucroute fut une réussite qui n'avait d'égale que sa grandeur.

Parmi les personnalités invitées l'on notait la présence de MM. Aloys Morand, juge cantonal, Edouard Morand, président de la municipalité, Marc Morand, ancien président, les présidents des bourgeoisies de Sion, M. de Torrenté, de Sierre, M. de Chastonay, l'inspecteur fédéral des forêts, M. Graf, et cantonal, M. H. Dorsaz.

Les conseillers communaux Moret, Couchepin et Cretton assistaient aussi au festin mais au titre de... bourgeois ce qui dit bien à quel point la représentation bourgeoise est forte au sein même du Conseil communal! Gageons que tous les bourgeois ont été heureux de se retrouver ainsi en famille et de pouvoir discuter amicalement de choses et d'autres.

MONTHEY

Grave chute

Hier matin, à l'avenue de l'Europe, à Monthey, M. Lucien Guérin, âgé de 35 ans, qui circulait à vélo, a fait une chute probablement à la suite d'un malaise. On l'a hospitalisé à Monthey souffrant d'une forte commotion.

Gymnastique pour personnes âgées

Partout en Suisse s'organisent des cours de gymnastique pour personnes âgées. Certains cantons ont même de longues années d'expérience. Depuis 1968, ces cours sont également donnés en Valais.

Monthey à son tour prend le départ. En collaboration avec le service social de la commune, la Croix-Rouge suisse et Pro Senectute, une séance d'information aura lieu le mardi 24 février dans la salle du Central, à 14 h. 30.

Les participants pourront entendre un exposé de la déléguée du «Groupe suisse de travail»: «Gymnastique pour personnes âgées».

Nous espérons que vous serez nombreux et nombreuses à vous intéresser à ces cours qui sont une merveilleuse occasion de se rencontrer et de se faire du bien à tout point de vue.

Avalanches: elles n'ont pas manqué

Les intempéries ont provoqué une série impressionnante d'avalanches dans tout le canton et s'il n'y a heureusement pas de victime à déplorer, le trafic a subi de très nettes perturbations.

Dans la journée de dimanche, les pilotes d'Air-Glacières ont eu beaucoup à faire pour ravitailler les endroits isolés et pour transporter des passagers qui devaient regagner la plaine. Les conditions atmosphériques — sans être merveilleuses — étaient meilleures que samedi et il fut ainsi possible d'organiser de nombreuses actions aériennes.

Les grosses quantités de neige tombées en altitude, avec quelques passages de pluie, ont provoqué de très nombreuses avalanches en des endroits où elles ne descendent que très rarement. Près de Lourtier, dans le val de Bagnes, on ne se souvient que de deux avalanches semblables, la neige s'étant arrêtée à proximité d'une habitation. Ce fut déjà le cas à Saxon, il y a quelques jours.

Les routes des vallées ont été fermées en raison des coulées de neige mais la situation semble s'améliorer, tout comme sur la ligne de Zermatt et dans la vallée de Conches.

La situation

Au communiqué officiel de la police de dimanche soir, la situation se présentait

Derniers échos du Grand Conseil

La session du Grand Conseil s'est terminée, ainsi que nous l'avons signalé, par le coup de théâtre du vote concernant le pont sur les voies CFF, les voies du Brigue-Viège-Zermatt, et le Rhône à Brigbad. Nous donnons ci-après la suite des questions écrites, postulats, motions et interpellations déposés par les députés. Il y en eut une véritable avalanche tout au long de la session.

On parlera longtemps encore des décisions des députés et il sera intéressant de connaître les réactions qui ne manqueront pas de se faire jour.

Précisons encore, à l'intention de nos lecteurs — puisqu'un malheureux oubli indépendant de notre volonté s'est glissé dans notre édition de samedi — que la relation des débats du Grand Conseil a été faite par notre rédacteur politique Gérald Rudaz durant toute la session. Si sa signature manquait quelquefois au bas de ses textes, chacun avait reconnu la façon fort agréable dont il traite les débats et ses commentaires pertinents.

(Cly.)

Encouragement du bilinguisme

Interpellation Charles Boissard et consorts

Le bi ou plurilinguisme est une notion toujours plus actuelle. Les institutions d'enseignement, publiques ou privées, ne cessent de rechercher de nouveaux moyens et méthodes plus efficaces pour l'enseignement des langues étrangères et l'on projette même de créer des laboratoires de langues dans nos lycées, après l'introduction des techniques audiovisuelles simplifiées dans les classes primaires.

Au-delà de ces palliatifs techniques d'enseignement, le Valais bénéficie de la chance remarquable d'un bilinguisme vivant, puisque le Haut-Valais compte un lycée de langue allemande. Il est regrettable que les Valaisans en fassent si peu usage. Pour des raisons de structure, chaque zone linguistique demeure remplie sur elle-même.

Par conséquent, nous demandons au chef du Département de l'Instruction publique d'envisager la création de classes d'allemand au lycée de Brigue et de français à Sion et à Saint-Maurice, pour faciliter l'enseignement de l'une ou l'autre langue aux jeunes Valaisans des deux régions linguistiques. Des échanges plus intenses d'adolescents entre les deux parties du canton devraient être mis sur pied et stimulés.

Routes nationales

Interpellation Henri Gard et consorts

La récente publication officielle des crédits alloués aux cantons pour le programme 1970 de construction des routes nationales a démontré une nouvelle fois que le Valais demeure pratiquement à l'écart de l'effort entrepris dans les autres régions de Suisse.

De nombreux cantons moins importants que le Valais ont obtenu des crédits bien supérieurs aux nôtres. Le Tessin notamment est un exemple de dynamisme et de politique prévoyante.

Il est à craindre que si la politique de notre gouvernement ne se modifie pas, le réseau des routes nationales sera réalisé dans sa majeure partie en Suisse avant que l'on ait donné le premier coup de pioche à notre autoroute de la plaine du Rhône.

Par ailleurs, certains tronçons, qui déjà maintenant seraient urgents (Saint-Maurice-Martigny, route du Rawyl) sont à nouveau retardés.

L'opinion publique ne comprend pas cette attitude du gouvernement et s'en inquiète vivement.

Dès lors, le Conseil d'Etat est invité à renseigner le Grand Conseil sur la politique future qu'il entend adopter pour réaliser dans des délais convenables le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais.

Sauvegarde du Léman

Question Gérald Imfeld

Devant le grave danger que représente l'agonie du lac Léman pour les habitants de la région et du Bouveret, agonie qui, compte tenu de l'évolution de la situation, ne tardera pas à amener la mort de ce lac, je demande au Conseil d'Etat de bien vouloir m'indiquer ce qui a été entrepris pour sauvegarder les intérêts de la population bas-valaisanne pour laquelle la poursuite du processus actuel de dégradation pourrait devenir catastrophique.

Dans sa réponse, l'autorité compétente est invitée à indiquer:

1. Si elle entend donner à la lutte qui sera menée contre la pollution de ce lac un caractère prioritaire.
2. Comment elle entend mener la lutte pour stopper puis ramener le déséquilibre physico-chimique dans le Léman, connaissant la souillure microbienne dont l'une des conséquences est la fréquence des bactéries coliformes qui s'est élevée déjà en 1968 à 100% à Saint-Gingolph et au Bouveret.
3. Si les autorités valaisannes ont engagé avec celles du bassin lémanique une action commune concertée pour la sauvegarde du Léman et, dans la négative, les raisons de cette attitude.

Commission phytosanitaire

Question Abel Carrupt

Nous apprenons par la presse le renouvellement et l'élargissement de la commission cantonale phytosanitaire.

Le chef du Département de l'intérieur peut-il nous renseigner:

1. concernant les attributions de cette commission;
2. ses rapports avec le Département de l'intérieur;
3. avec la station cantonale pour la protection des plantes;
4. avec les stations fédérales;
5. avec la station cantonale d'arboriculture;
6. avec la station cantonale de viticulture;
7. avec le service de la viticulture.

N'y a-t-il pas dans le cas particulier double emploi?

Je remercie le chef du Département de la réponse qu'il voudra bien nous donner.

Ecoles primaires

Question Abel Carrupt

Il arrive souvent que des maîtres ou des maîtresses titulaires d'un poste doivent quitter l'enseignement pendant un certain temps (maladie, service militaire ou autres raisons). Ils doivent se faire remplacer.

Nous constatons dans ces cas que les remplaçants sont souvent de jeunes étudiants ou de jeunes gens n'ayant pas reçu une formation pédagogique.

M. le chef du Département peut-il nous donner l'assurance que dans les cas de remplacement, les anciens instituteurs ou personnes ayant une formation pédagogique et qui sont libres et inscrits, soient les premiers appelés pour occuper ces postes devenus momentanément libres. Cela pour le plus grand bien et l'intérêt des enfants qui suivent ces écoles.

Avalanches

Question Raymond Blanc

Les importantes chutes de neige de février ont créé dans toutes les régions du Valais un danger permanent de glissements de neige et d'avalanches.

Avec le désir louable d'éviter des tragédies ou de limiter des effets destructeurs, on procède à des déclenchements volontaires d'avalanches par des moyens artificiels tels que mines et explosifs.

Cela peut être une excellente formule mais malheureusement l'avalanche est capricieuse et refuse de suivre le parcours que l'homme voudrait fixer.

Plusieurs déclenchements préventifs par des explosifs ont provoqué des dégâts imprévisibles et mettent en danger certains lieux habités beaucoup plus fortement que l'élément naturel lui-même.

Le Conseil d'Etat est invité à nous renseigner sur les points suivants:

- Qui est autorisé à faire procéder à ces déclenchements artificiels? Quelles sont les responsabilités?
- Les personnes qui pratiquent cette méthode ont-elles les connaissances techniques voulues pour juger opportunément de ces actions préventives?

Question Jean Maistre

Les abondantes chutes de neige qui se sont abattues sur notre canton, ainsi que les premières avalanches qui ont semé la mort chez nous et dans une vallée voisine de notre frontière, qui ont coupé la circulation dans certaines régions, font ressortir avec une acuité accrue les dangers qui menacent certaines localités, certaines voies de communication.

La Confédération accordant des subventions très élevées pour la construction de protections contre les avalanches, tous les projets doivent lui être soumis avant d'être mis en chantier. Ceux qui sont acceptés par Berne sont-ils réalisés avec le maximum de diligence par le canton et les communes?

Concerts appréciés

SIOR

Beau concert

L'Harmonie municipale de Sion, sous la direction du professeur Cécil Rudaz, a donné son concert annuel, samedi soir, et ce fut une réussite. Nous reviendrons très prochainement sur cette magnifique soirée.

FULLY

La Liberté a également donné son concert annuel, fort réussi, avec la collaboration du groupe folklorique «Li Rondain». Le manque de place nous oblige à renvoyer à demain le compte rendu de notre envoyé spécial à cette manifestation.

HAUT-VALAIS

LOÛCHE-LES-BAINS

Concert militaire

La fanfare régiment inf. 66 sous la direction du sergent major H. Erbert Gertschen et le groupe de jodler du même régiment ont donné un concert mercredi soir à la halle de gymnastique de Loèche-les-Bains. Le directeur de la station, M. Renato Pacozzi, pouvait saluer de très nombreux hôtes de marque dont le commandant de régiment, le colonel Oberst Buhler. Musiciens et chanteurs ont été ensuite reçus à la Taverne par le directeur, M. A. Willi.

comme suit: les routes d'Arolla, du Loetschental et de la vallée de Conches depuis Fiesch étaient fermées à la circulation, tout comme le col du Simplon.

La route de Zinal a été coupée par deux

avalanches puis à nouveau ouverte.

Le chemin de fer de Zermatt circule normalement.

Toutes les autres routes sont praticables avec chaînes ou pneus à neige.